



PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

VOLUME 38

atlas

paysager et patrimonial

Le Crotoy

CH'LIVE D'IMAGES ÉD PÈR ICHI

Un atlas c'est quoi ?

Le paysage est « une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (Définition de la Convention Européenne du Paysage tenue à Florence). Autrement dit les paysages expriment la relation de la population aux territoires, qu'il s'agisse de territoires patrimoniaux, ordinaires, urbains, ruraux...

Constitué de la **rencontre entre l'Homme et les éléments naturels**, le paysage est aussi associé à un **ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales**. Dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la conservation du patrimoine, il est nécessaire de connaître ces pratiques et usages, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et valeurs associées. C'est pourquoi des outils de connaissances sont définis, dont l'Atlas. Centré autour de trois grandes actions : **identification, caractérisation, qualification des paysages**, l'atlas participe à la sensibilisation des publics et des acteurs de l'aménagement.

Les outils du paysagiste en herbe

« LE PAYSAGE N'EST PAS LA SOMME DES ÉLÉMENTS QUI LE COMPOSENT »

ALAIN ROGER - PHILOSOPHE

Le philosophe Alain Roger rappelle à celles et ceux qui souhaitent lire, étudier, décrypter le paysage, qu'un découpage de ce dernier en unités distinctes (forêt, plateau agricole...), comme choisi dans ce document, a seulement pour but d'explicitier ce paysage, mais en aucun cas ces unités fonctionnent individuellement et indépendamment les unes des autres.

Autrement dit, les unités paysagères s'apparentent à des micro-paysages s'emboîtant dans un paysage plus large, à l'image des poupées gigognes. Elles ne sont donc pas indépendantes l'une de l'autre.

La fabrication du regard

Cette relation entre la population et le territoire est liée au regard. Un regard construit et subjectif. "Le propre de la nature est de produire de la culture.

Le regard porté sur le paysage est le fruit d'une histoire, d'une éducation, d'un imaginaire. Un regard n'est jamais tout à fait neutre, ni innocent. Un paysage, par exemple, n'est pas exactement le même s'il est vu par un militaire, un commerçant ou un agriculteur. L'un privilégiera les qualités stratégiques d'un site, ses promontoires et ses obstacles, l'autre s'intéressera à ses moyens d'échange, le troisième à la nature de ses sols." Atlas des paysages de la Somme-©DREAL

Le lexique Sources Atlas Paysager de la Somme et CNTRL

Unité paysagère : L'unité ou entité paysagère désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.

Polder (en Picardie : bas-champs) : Langue de terre qui joint une presqu'île au continent, ou qui sépare deux mers. Le terme polder provient du néerlandais, signifiant "terre endiguée".

Plateau : Région peu accidentée, d'une certaine altitude, souvent entaillée de profondes vallées.

Vallée : Dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau ou un glacier.

Mollière : Partie d'un estuaire vaseux. Elle est formée de couches alternées de sables et de vases et recouvertes d'une végétation halophile.

Renclôtures : région. (Picardie) Endiguements par lesquels on annexe à la terre des portions de marais marins littoraux"

Mentions légales

Éditeur : Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville | Imprimeur : Leclerc | Directrice de la publication : P.Poupart
Textes : V.Fontaine, Atelier de l'Ours, C.Abelé |
Relecture : F.Brasseur, J.Hermant, X.Lethève | Conception graphique : MA Weyl
Cartes & illustrations : V.Fontaine, M-A. Weyl | Remerciement : J.Bourgau |
Ne peut être vendu | Dépôt légal 2022 | Parution Juillet 2022 |
Tiré à 440 exemplaires sur papier PEFC Offset Blanc 100g/m².
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 vallées

Sommaire

Un atlas c'est quoi ?	2
Les paysages	4
La Maye et sa vallée	4
Le Crotoy, une commune aux paysages divers	14
Évolution du paysage	32
Les patrimoines	36
Histoire du Crotoy	38
Vie contemporaine	39
Le Crotoy- Une cité fortifiée	42
Le Crotoy- Un port sur la mer	45
Le Crotoy- Une ville balnéaire	47
Le Crotoy- Une vie pendant la guerre	50
Patrimoine naturel	52
Patrimoine ferroviaire	55
Valorisation de ces patrimoines	55
Couleurs et matériaux	56
Recommandation paysagère	58
La butte du moulin	60
Pour aller + loin	68
Quelques plantes conseillées	69

Le Crotoy 50° 12' 53" Nord 1° 37' 33.6" Est Code postal : 80550

Située dans la région Hauts-de-France, Le Crotoy est une commune du département de la Somme. Elle fait partie du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime. Cette commune compte 2002 habitant(e)s (INSEE 2018) ce qui lui confère l'appellation de ville, cependant ce chiffre est en baisse.

Le Crotoy se trouve en frange nord de la baie de Somme.

Elle appartient à l'ancien comté du Ponthieu et se situe plus précisément au sein du Marquenterre. Elle se localise à 23 km au nord-ouest d'Abbeville et à 27 km au sud de Berck (62).

Cette commune n'a que trois communes voisines, au nord Saint-Quentin-en-Tourmont, à l'est Favières et au nord-est Rue. Elle est bordée à l'ouest par la Manche et au sud par la baie de Somme.

Le bourg de la commune est accessible par un axe routier : la route D940. Son second axe majeur, la route départementale 4 permet de desservir son hameau : Saint-Firmin-lès-Crotoy.

La commune est desservie par les transports ferroviaires, des navettes partent de la gare de Noyelles-sur-Mer et de celle de Rue. Un autre chemin de fer, celui-ci touristique vient relier Le Crotoy à Saint-Valéry-sur-Somme, commune de la rive opposée.



#1

La Maye et sa vallée

Le Crotoy se situe en aval de la vallée de la Maye. Cette vallée est située au nord-ouest de l'ancienne région Picardie. Elle est parallèle à la vallée de l'Authie (frontière physique entre le département de la Somme et du Pas-de-Calais) ;

mais elle est aussi parallèle à la vallée du fleuve Somme (artère centrale du département éponyme).

La Maye est longue de 37,7 kilomètres. Elle est parfois considérée à tort, comme un affluent de la Somme, car elle se jette en baie de Somme. Elle est en réalité un fleuve* qui se jette dans la baie. L'entièreté de cette vallée étant comprise au sein du périmètre du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime, l'équipe du Parc y porte une attention particulière.

Les multiples facettes de cette vallée représentent une part importante des paysages visibles au sein de l'arrière-pays littoral picard.

De sa source à son embouchure, la Maye traverse et alimente de nombreux paysages (voir p6 & 7). Ces derniers sont très différents, mais ils partagent un seul et même fil d'Ariane : la Maye.

Les paysages emblématiques de la vallée de la Maye

Cette vallée traverse ou longe plusieurs paysages emblématiques de Picardie maritime. De l'amont à l'aval :

- "Crécy et ses marges", paysage composé d'un massif forestier de 4 000 ha qui est le plus grand du département.

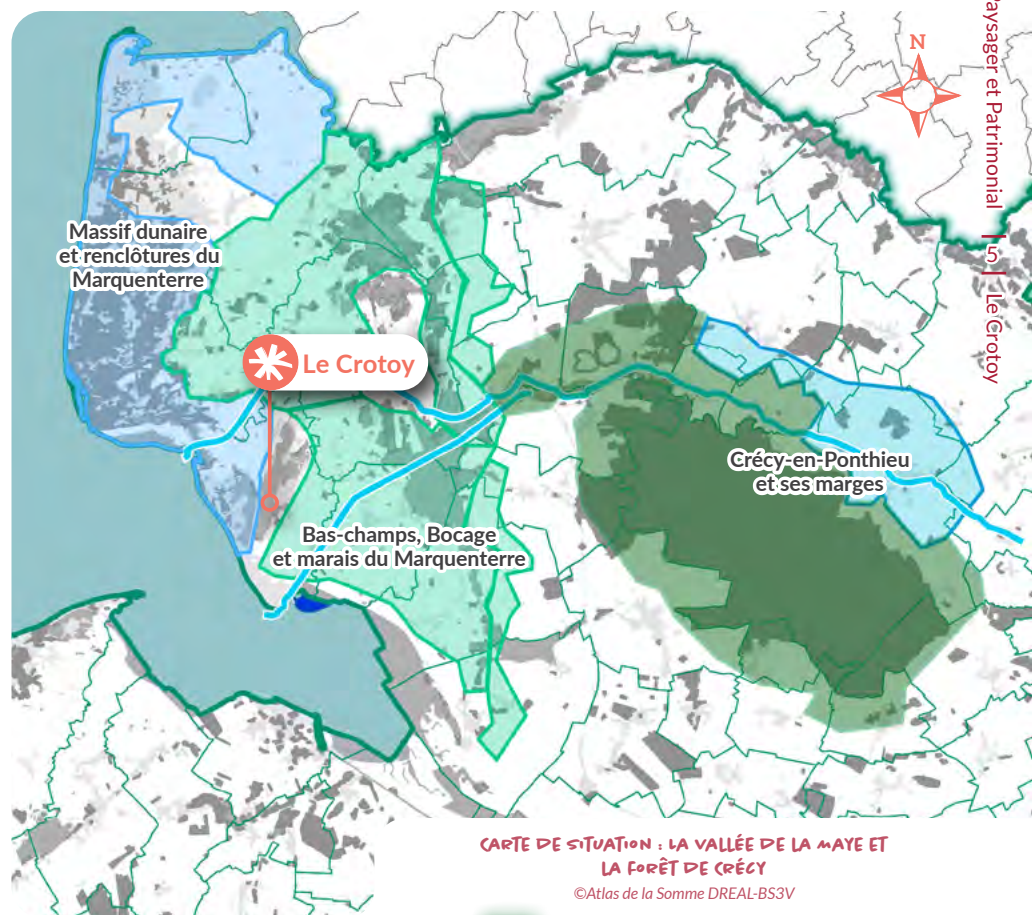
- les "Bas-champs, bocage et marais du Marquenterre" et le "Massif dunaire et rencloîtres du Marquenterre". Le Marquenterre désigne communément les terres maritimes du comté du Ponthieu, situées entre la baie d'Authie et la baie de Somme.

- la "Baie de Somme, le cordon littoral et les rencloîtres des bas-champs". La baie désigne la partie concave qu'offre la côte à la mer. Cette baie est reconnue à l'échelle nationale mais aussi internationale.

Elle est un joyau pour la faune et la flore qu'elle abrite, mais aussi un haut lieu de tourisme. De nombreux touristes viennent chaque année découvrir ou redécouvrir cette baie. Les plus friands de ce territoire sont, en dehors des français, les belges, les néerlandais et les britanniques.



*Fleuve : Le fleuve est un cours d'eau qui se jette dans une mer. Dictionnaire Larousse



CARTE DE SITUATION : LA VALLÉE DE LA MAYE ET
LA FORÊT DE CRÉCY

©Atlas de la Somme DREAL-BS3V

Périmètre du Parc naturel régional

Les facettes paysagères

La vallée de la Maye, au-delà des aspects géologiques, hydrologiques et historiques, traverse différents paysages. Ces paysages sont issus de l'interaction de l'Homme face aux caractéristiques géologiques et hydrologiques du territoire où il s'implante.

- ① **Plateau agricole riche** : ces terres placées sur une couche limoneuse sont le lieu de cultures céréalière mais aussi fourragère. Défrichées tôt dans l'histoire agricole française, ces grandes étendues agricoles sont ponctuées de villages-courtils*.
- ② **Les prairies de la vallée resserrée de la Maye** : situées en parallèle du cours d'eau. Véritable cœur de biodiversité, elles se glissent entre le coteau habité et le lit mineur de la Maye.
- ③ **Les marais de la Maye** : Territoire exceptionnel de par ses richesses faunistique et floristique, ces marais forment une large zone humide d'où se profilent prairies, bosquets, mares et plans d'eaux.

- ④ **Les Bas-champs** : sont des basses terres anciennement submergées par la mer. Poldérisés dès le XII^{ème} siècle, ils prennent leurs formes actuelles au XVIII^{ème} siècle. Ces terres sont exploitées par le pâturage et par les cultures.
- ⑤ **La façade dunaire** : le massif dunaire du Marquenterre est constitué de pinèdes, de dunes blanches, de dunes grises et de pannes. Ce paysage offre un rempart entre la mer et les bas-champs.
- ⑥ **L'embouchure de la Maye** : Le Crotoy est une commune située sur un éperon rocheux donnant sur l'estran**. Ces parties submergées à chaque marée constituent un paysage grand et ouvert qui évolue à chaque heure.



***Villages-courtils** : Villages typiques des plateaux de Picardie maritime, caractérisés par une auréole bocagère autour du bourg.

****Estran** : Partie du littoral périodiquement recouverte par la marée - Dictionnaire Le Robert



Géologie, hydrologie, topographie

La Maye peut être envisagée comme un lien physique et culturel entre des territoires majeurs du Ponthieu-Marquenterre. Ceci se perçoit dès l'étude du sol et du sous-sol des territoires qu'elle traverse, amende et façonne. Nous pouvons caractériser par les données géologiques, hydrologiques et topographiques, trois grands territoires le long de la vallée de la Maye. De l'amont à l'aval :

Le plateau central du Ponthieu est le lieu où la Maye prend sa source **A**. Il est connu pour ses grandes parcelles agricoles et ses villages « muchés »* au sein d'une auréole bocagère (ensemble nommé villages-courtils). Le socle géologique de ce plateau s'est formé lors du crétacé supérieur. Il est par conséquent calcaire. Au-dessus de celui-ci, se trouve une

couche de limons issue des périodes glaciaires. Le limon est favorable aux plantations céréalières et c'est cette couche qui fait la richesse agricole de ces terres. Ce plateau est caractérisé par une altimétrie faible, formant une étendue quasiment plane, d'où s'infiltre l'eau en direction des nappes phréatiques.

Les communes à **mi-parcours** du cours d'eau, où **la vallée se resserre autour du lit mineur de la Maye** sont fortement marquées par le passage de cette dernière **B**. Ces communes profitant de la présence du cours d'eau se sont étagées en parallèle de ce dernier. Le cours d'eau ayant creusé le plateau calcaire du Ponthieu, nous retrouvons des caractéristiques communes entre le plateau et les hauteurs de cette vallée. Le fond de vallée, lui, est surmonté de dépôts

alluvionnaires provenant de la Maye. Entre ces hauteurs et le fond de vallée, se trouve le coteau où s'est implanté l'habitat.

Les communes des bas-champs et le massif dunaire du Marquenterre sont les dernières étapes de la Maye **C**. A l'origine ces terres étaient une continuité du plateau calcaire. Suite à un glissement de terrain vraisemblablement lié à l'ouverture de la Manche (il y a environ 225 000 à 450 000 ans), un abaissement de ces terres les a plongées partiellement sous la mer. Ces terres formaient alors une étendue balayée par les allers-retours des marées.

Depuis le XII^{ème} siècle les Hommes ont tenté de dompter ces terres maritimes. Ils les ont endiguées (renclôtures**),

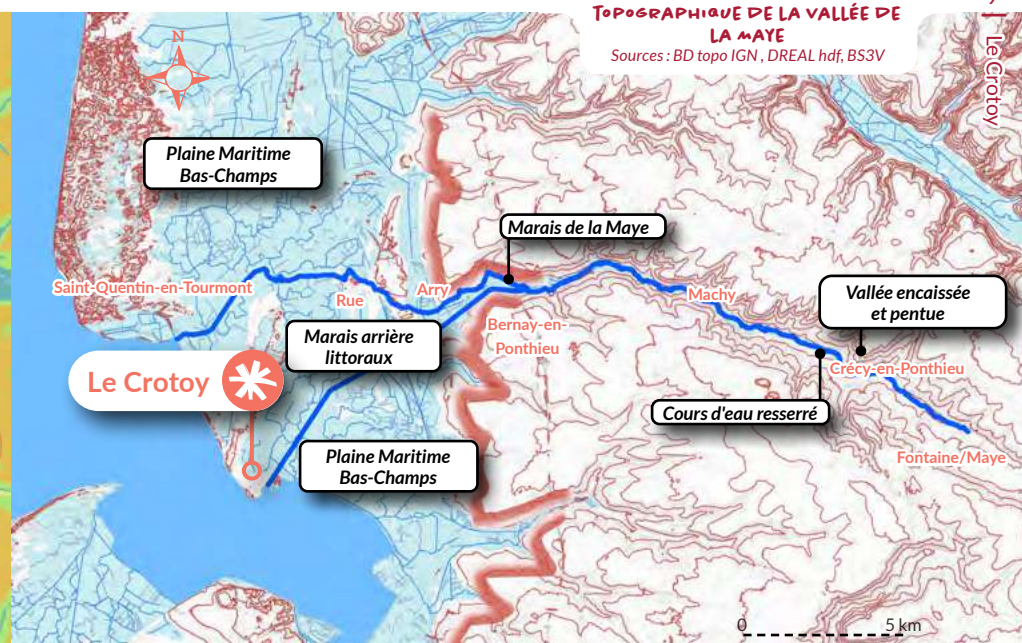
asséchées et ainsi conquises sur la mer. Positionnées sur une plaine d'altitude très basse (0 à 15m) elles sont composées de sédiments sablo-argileux où s'intercalent des zones tourbeuses, dunes et éperons de sables et galets (butte du Crotoy). Au sein de ce territoire nous pouvons voir serpenter de nombreux affluents et canaux qui viennent drainer ces terres humides. Ces canaux et affluents sont en partie reliés à la Maye.

mucher* : cacher en langue picarde DULPHY.J

** voir lexique page 2



Limons Terre arable
 Craie blanche
 Limons de pente
 Alluvions



Ligne topographique (5m et 10m)
 Cours d'eau
 Limite du plateau calcaire du Ponthieu
 Zone à dominante humide
 En eau

Son histoire

L'histoire de la vallée est partagée entre les territoires qu'elle relie. Marquée par l'exploitation des terres du Ponthieu par les ecclésiastiques, par la vente des grumes* du massif de Crécy ou encore par les conflits de la guerre de Cent ans, la Maye comporte plusieurs facettes historiques.

La Maye passe au cœur du Ponthieu.

Son histoire est donc imbriquée à ce dernier. Ce plateau du Ponthieu présente des traces d'occupation humaine avérées depuis la pré-histoire. Son origine étymologique est issue du latin "Pagus Pontibus" littéralement le pays du pont. En effet, ce territoire abritait plusieurs ponts afin que les voies romaines, dont la voie d'Agrippa reliant Boulogne à Amiens, puissent franchir les nombreux cours d'eau : la Maye, la Somme, l'Authie... Ces voies romaines ont permis d'appuyer le développement économique et agricole de ce plateau. Défrichées à des fins agricoles depuis l'époque pré-romaine, ces terres de culture sont devenues une ressource primordiale du Ponthieu. Ce passé agraire est encore très présent de nos jours.

Par la suite, le Ponthieu médiéval fut marqué par la construction de nombreuses abbayes (dont celles de Saint-Riquier, Valloires ou encore Forest-Montiers). Ces religieux vont ainsi continuer le défrichement initié par les Gallo-romains. Forgeant, à leur tour, le paysage agricole, mais aussi urbain des communes.

Le Ponthieu est resté longtemps terre de frontière :

berceau d'une dynastie française disputée entre le royaume de France (les Valois), d'Angleterre (les Plantagenêt) et d'Espagne (les Habsbourg), l'Authie deviendra frontière nationale jusqu'au traité des Pyrénées en 1659. Le Ponthieu et son artère fluviale, la Maye, sont au cœur de ces affrontements. Au début de la guerre de Cent ans (1337-1453), la bataille de Crécy oppose l'armée anglaise à l'armée française. Le contexte historique de cette bataille et plus largement de cette guerre est familial. Philippe IV le Bel, roi de France, meurt, sans héritier masculin. Isabelle, fille de ce dernier, est écartée du pouvoir au profit du neveu du roi : Philippe de Valois. Cependant Isabelle se marie au roi d'Angleterre et enfante le futur Edward III de Plantagenêt, qui, une fois en âge, revendique son droit à accéder au trône de France. Neveu et petit-fils s'affrontent donc pour accéder à l'héritage de Philippe le Bel.

La bataille de Crécy est une défaite pour la France malgré une armée plus nombreuse. Plus nombreuse certes, mais plus désorganisée, moins bien préparée au combat et ayant choisi des arbalètes puissantes mais peu rapides à recharger. Face aux arcs anglais et aux soldats ayant une meilleure connaissance des terrains du Ponthieu (le Ponthieu n'étant revenu

aux mains des français que depuis 9 ans), le combat devient inégal et l'armée française bat rapidement en retraite.

Le massif forestier de Crécy a une influence sur les communes de la vallée de la Maye. En effet, la Maye passe par Bernay-en-Ponthieu d'où s'étend un tracé historique en direction de ces 4 000 ha de forêt. Monsieur Cacheleux, instituteur en 1899 de la commune de Bernay-en-Ponthieu, décrit dans sa notice géographique une activité économique historique centrée autour de l'exploitation du massif. Les grumes* extraites de la forêt étaient ensuite transportées sur la Maye en direction du Crotoy, en passant par Arry. Depuis le port du Crotoy, ces grumes étaient redirigées vers Amiens par la Somme, ou vers les côtes normandes. Ceci démontre aussi la relation historique tissée entre les communes de la vallée.

Le Marquenterre, entre terre et mer.

Avant la conquête des terres submergées par la mer, le Marquenterre constituait un ensemble de marécages

*...les moines bénédictins travaillèrent hardiment à défricher la majeure partie boisée. La presque totalité des habitants de la Bucaille** paraît avoir vécu pendant longtemps occupée à couper du bois et à abattre des arbres...*

Extrait de la Notice Géographique et historique rédigée, Archives Départementales de la Somme.

littoraux. Ces terres maritimes s'arrêtaient en bordure du plateau calcaire au niveau de Arry, Vercourt, Villers-sur-Authie. Aussi, Rue était une ville portuaire au même titre que Le Crotoy. Ces villes, édifiées sur des éperons rocheux, pointaient alors leurs clochers au-dessus des terres maritimes. La trace de cette histoire portuaire est encore visible par la présence de ports au sein de ces communes, ou encore par la richesse des édifices religieux et laïques, liés au commerce maritime.

*Grume : Bois coupé qui a encore son écorce. CNTRL

** Buquer (Bucaille) : est un terme Picard signifiant frapper sur, abattre.

**"Ouvrez !
c'est l'infortuné
roi de France"**

Philippe VI de VALOIS (1294-1350), aux gardes du château de la Broye, le soir de la défaite de Crécy, 26 août 1346





La Maye artère du Marquenterre

La Maye finit sa course au sein du Marquenterre. Le Marquenterre est une vaste étendue gagnée sur la mer. En dehors de quelques éperons rocheux comme le Crotoy, ces terres étaient submergées deux fois par jour par la mer lors des marées.

Le Marquenterre au delà de son emprise géographique, fut aussi pendant plus de 600 ans, une commune à part entière qui de nos jours s'étend essentiellement sur les communes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Fort-Mahon-Plage et Quend son fief historique, ainsi qu'aux abords des communes alentours (Rue, Le Crotoy, Noyelles-sur-Mer, Favières, Ponthoile, Forest-Montiers, Arry, Vercourt). Le terme Marquenterre a plusieurs origines possibles : la nature marécageuse du sol donnant le nom "Mareskigne terre" en 1199 ; ou la présence des sédiments maritimes appelés "Marc" soit "Marc en terre".

Peu importe les dissensions sur l'étymologie, ces terres sont marquées par les passages répétés de la mer. De nos jours, ces terres sont hors des influences majeures de la mer, du fait de la présence de dunes de sable qui servent de barrière de protection et à la présence de digues érigées par la main de l'Homme. Ces **dunes** sont issues d'un **ensablement** qui a débuté 500 ans avant notre ère, formant ce grand **massif dunaire** de plus de 4500 ha.

Afin d'utiliser les terres humides à l'arrière de ces dunes, l'Homme a œuvré à drainé l'excédent d'eau de ces dernières, provenant des résurgences du sol et/ou du ciel. De nombreux canaux ont été creusés afin d'assécher ces terres humides, appelées localement **mollières**, créant ce qu'on appelle des **polders** ou plus communément en Picardie des **bas-champs**.

Ce phénomène de **poldérisation** a pris naissance dès la seconde partie du Moyen Âge, pour s'intensifier aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. En France, même si l'on trouve des traces de "**renclôtures**"* dès 1193 au Marquenterre, c'est sous le règne de Louis XIII que la poldérisation s'est amplifiée. On trouve par exemple le Marais-Vernier à proximité de l'embouchure de la Seine. Au sein du

Le Crotoy en aval de la Maye

Le Crotoy est enlacé par la Maye, au nord se trouve le cours d'eau qui serpente entre les bas-champs ; au sud passe le canal de la Maye qui vient se jeter tout droit vers la mer. La commune du Crotoy est donc au cœur du bassin versant de la Maye, mais elle est aussi son lieu d'embouchure avec la Manche.

Son lieu naturel d'embouchure se situe au niveau du parking de la Maye, où de nombreux visiteurs se pressent pour découvrir les qualités faunistique et floristique du littoral.

Le canal lui, finit sa course au niveau du port, passant en bordure de la digue du bassin de chasse.

Peu présente dans les représentations de la commune, la Maye traverse en son sein deux paysages emblématiques de Picardie maritime :

- Les bas-champs
- Le massif dunaire

littoral picard, ce phénomène s'est accentué au XVIII^{ème} siècle et a continué jusque dans les années 1960, une dernière digue de sable ayant été édifée par la famille Jeanson, afin de protéger le Marquenterre de la mer.

Ces deux paysages emblématiques attachés à l'image du Marquenterre rassemblent la plupart de la surface communale. Ces deux zonages sont à prendre avec précaution. Dans la réalité du terrain ces deux paysages se chevauchent, s'entremêlent par endroit. Quoi qu'il en soit, ces paysages constituent un réel enjeu pour les acteurs du territoire. Classé au titre de Grand site de France ainsi que Parc naturel régional, ce territoire porte une réserve naturelle nationale ainsi que le parc ornithologique du Marquenterre.

A noter qu'au Moyen-Âge, le Crotoy était une presqu'île reliée seulement par un isthme**. La Maye et la Somme étaient donc les seules connexions aux terres émergées du plateau.



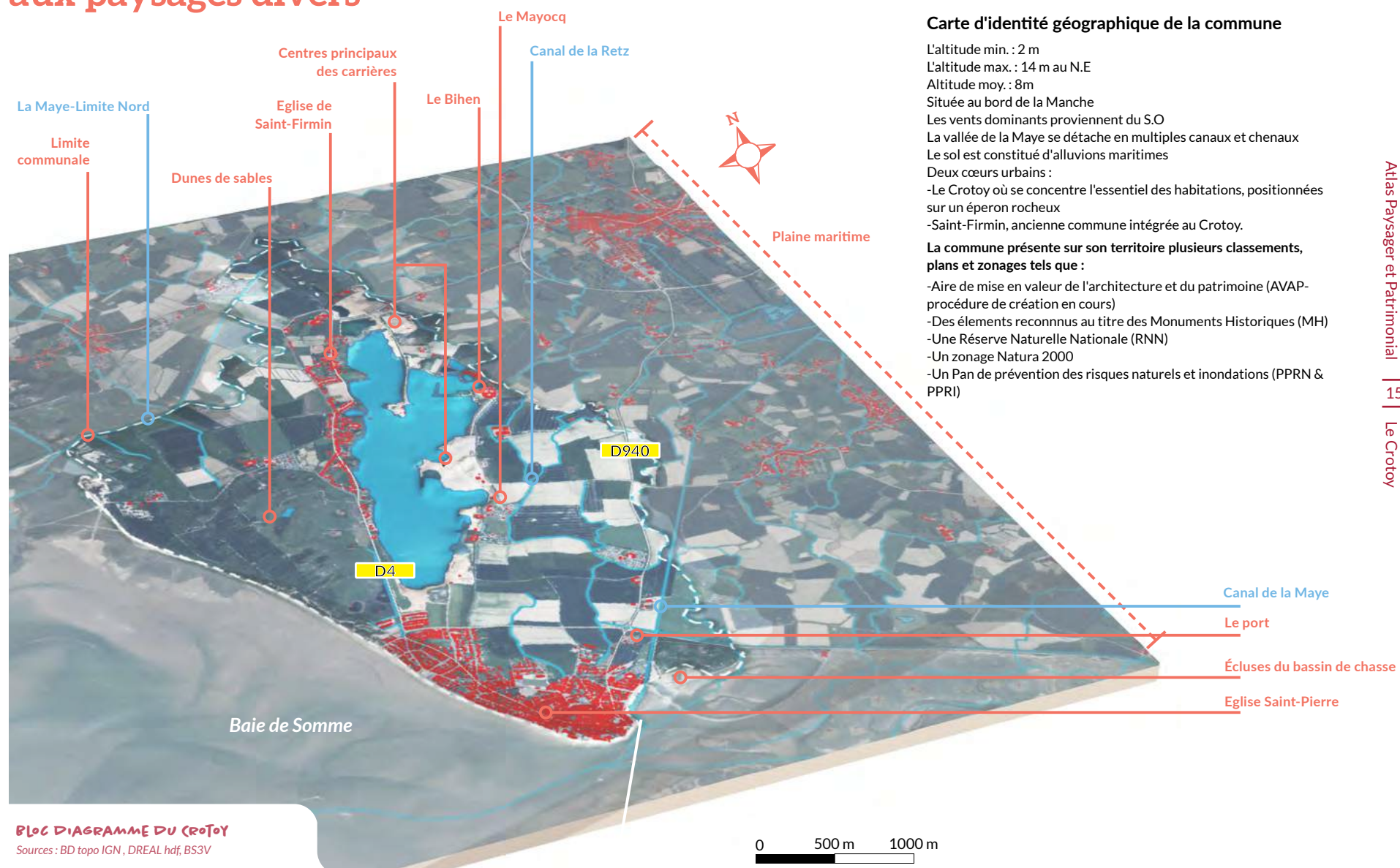
*Voir lexique en page 2

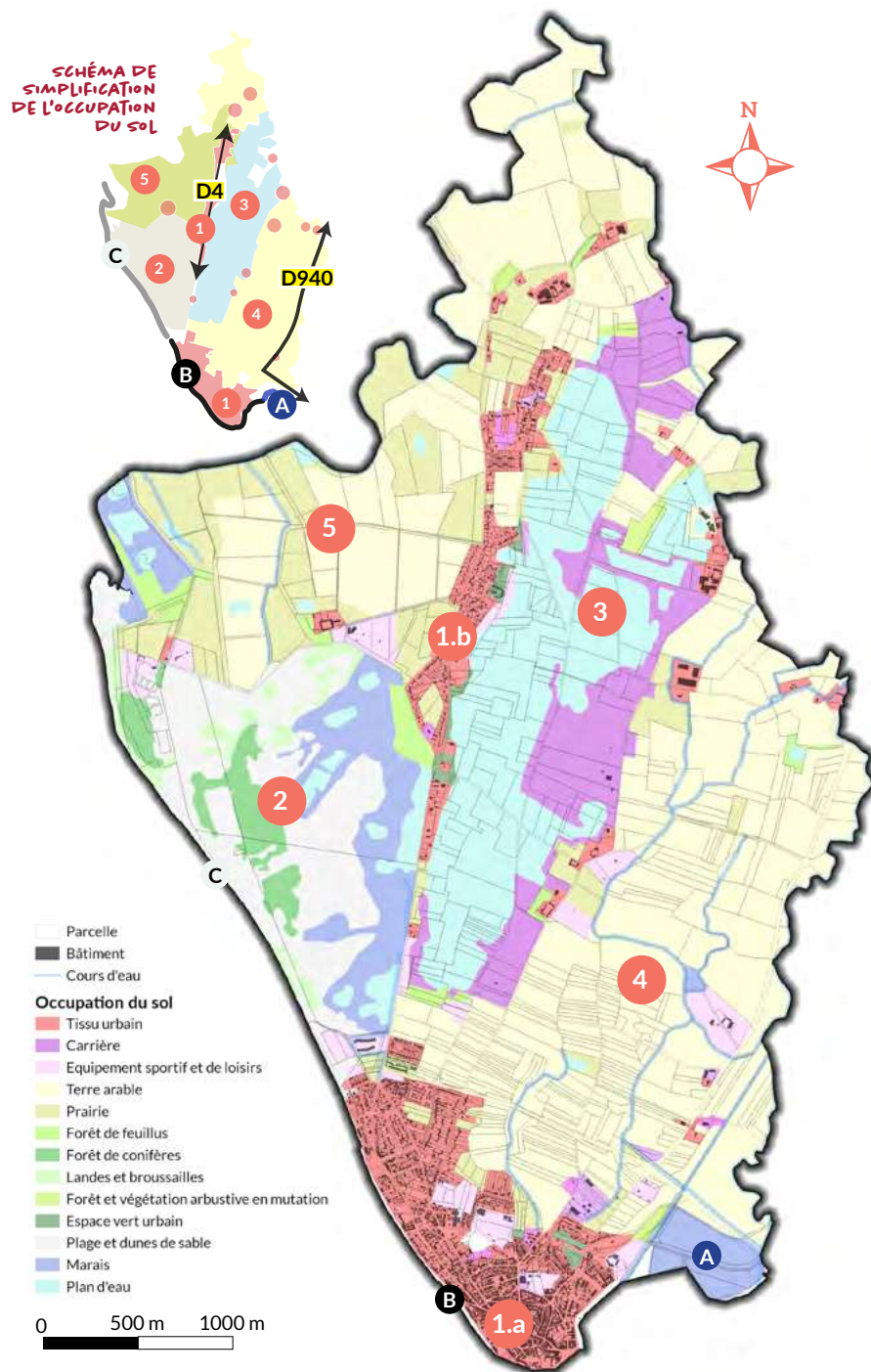
**Isthme : Langue de terre qui joint une presqu'île au continent, ou qui sépare deux mers. Source CNTRL

#2 - Vue sur la Maye entre le Crotoy et Saint-Quentin-en Tourmont ©BS3V



Le Crotoy, une commune aux paysages divers





CARTE D'OCCUPATION DU SOL DU CROTOY
Sources : BD topo IGN, DREAL hdf, BS3V

Paysage et occupation du sol

Le territoire communal est guidé par des limites naturelles : la mer à l'ouest ; la baie au sud ; la Maye au nord ; un ensemble de canaux à l'est. Cependant, malgré ces limites physiques et administratives nous retrouvons toutes sortes de paysages imbriqués dans des paysages plus larges. Ces secteurs ou micro-paysages sont désignés comme étant des **unités**

paysagères. Par exemple, les bas-champs qui appartiennent à un territoire qui s'étend sur l'ensemble de l'arrière cordon littoral du nord de la baie de Somme, sont considérés comme une unité paysagère. Sur la carte d'occupation du sol (ci-contre) nous constatons la diversité de ces unités paysagères.

Un paysage communal segmenté par les activités humaines

Les unités paysagères par définition sont liées aux activités humaines qui ont spécifié et modelé chacune d'entre elles.

1.a Partie urbanisée-Bourg du Crotoy : Cette unité concentrant l'habitat, c'est le lieu de vie de la plupart des habitants. Commerces, logements, lieu de travail (...) C'est dans ce bourg dense que s'est établi la plupart des activités urbaines.

1.b Partie urbanisée-Bourg de Saint-Firmin : La première unité, n'est pas le seul lieu de vie. Cet autre lieu constitué autour de la D4 est issu d'une ancienne commune annexée par la commune du Crotoy, Saint-Firmin.

2 Plages et dunes de sable & marais : Les plages et dunes de sable, sont un lieu de biodiversité riche issu d'un sol particulier formé par l'influence de la mer.

3 Plan d'eau et carrières : Cet espace mêle des plans d'eau naturels avec une activité humaine particulière : l'extraction de granulats.

4 Terres arables-Labours : Cette unité liée aux bas-champs du Marquenterre est une plaine agricole, qui présente des qualités agronomiques. La terre y est travaillée afin d'y établir des cultures.

5 Terres agricoles- dominantes de prairies : Les bas-champs sont aussi composés de prairies. Leur intérêt écologique et paysager est important.

A Le port et ses alentours : Le port n'est pas une unité paysagère à part entière, mais son importance lui confère un statut paysager propre. Il fait partie des structures paysagères.

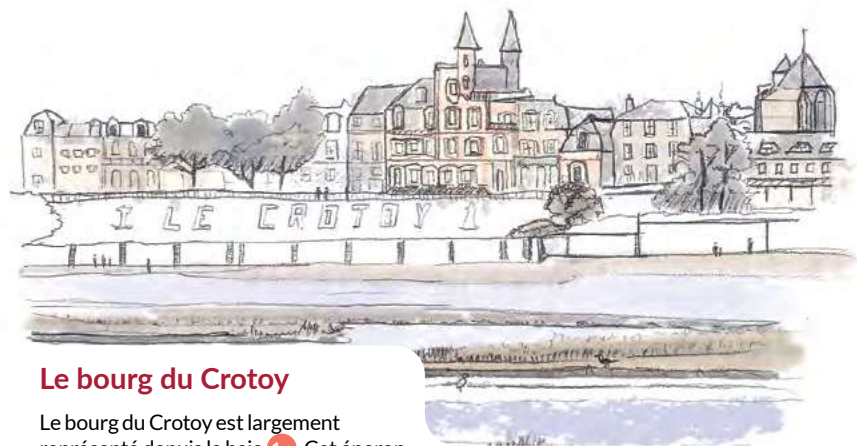
B Front de mer artificialisé : Cette partie du front de mer porte des caractéristiques propres au développement urbain d'une commune littorale.

C Front de mer moins artificialisé : Ce front de mer, plus naturel que le précédent porte des particularités qui évoluent au gré des marées et des mouvements de sol.

Les structures paysagères :

Deux structures paysagères ont guidé et guident encore de nos jours le développement urbain :

-La présence d'un éperon constitué de sable et de galet, hors d'eau à directe proximité avec la mer Manche. C'est sur cet ancien éperon que se concentre l'essentiel des habitations. Ce bourg est desservi par un seul axe la route départementale 940.
-La présence d'un axe de circulation actuellement route départementale 4 qui dessert le bourg de Saint-Firmin. L'urbanisation s'étale le long de cet axe. Cet axe fait une coupure franche entre les dunes et le plan d'eau, séparant en deux la commune suivant un axe N.E.-S.O.



Le bourg du Crotoy

Le bourg du Crotoy est largement représenté depuis la baie ^{1.a}. Cet éperon qui se dresse au dessus de l'estran semble surgir du sol. Cette sensation de surgissement est renforcée par plusieurs tours dont les emblématiques "tourelles" qui viennent percer le ciel.

La qualité urbaine de la commune du Crotoy n'est plus à prouver. L'héritage de l'architecture balnéaire additionné à l'héritage urbain issu des maisons de pêcheurs (voir partie patrimoine), forment un ensemble architectural exceptionnel. Il est fait de rues aux bâtisses largement ornementées, joutées par des rues aux façades colorées.

Tout ceci donne une ambiance urbaine propre au Crotoy, qui cependant impose à la municipalité, lors de chacun de ses aménagements, de conserver ce dur équilibre.

La qualité architecturale et la présence d'un front de mer remarquable ont évidemment entraîné le développement inéluctable du tourisme.

La ville s'est donc transformée et s'y sont développés, en réponse à ce besoin, de nouveaux commerces tels que la vente de produits régionaux, la vente des produits de la mer, la restauration, mais aussi de nouvelles activités récréatives. Tout ceci a un impact majeur sur le tissu urbain : les devantures viennent animer les rues commerçantes, les rues ont été aménagées afin de faciliter le déplacement piéton, des lieux de stationnement ont dû être aménagés (etc).

Le tissu urbain du bourg du Crotoy est dense. Construites hors d'eau de par la présence d'un bourlet d'alluvions maritimes, les habitations y sont nombreuses. L'urbanisation s'est donc concentrée sur cet éperon au sein des anciennes enceintes de la ville. Cette concentration de l'habitat a permis aussi de répondre à la nécessité d'avoir une place forte protégée par d'anciens remparts et par un château. Ces fortifications étaient bien utiles dans un territoire frontalier comme le Ponthieu.

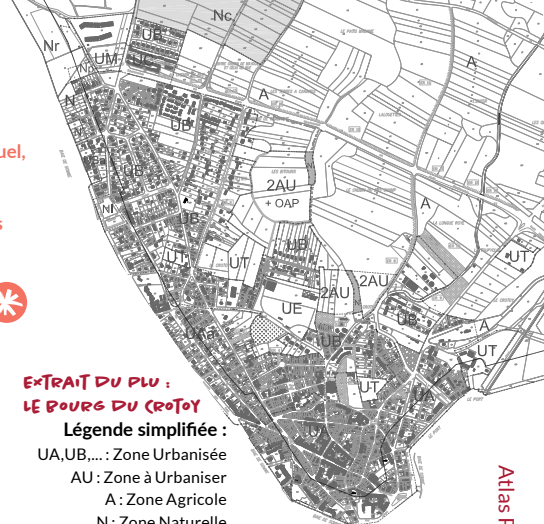
Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU est un document guide qui vient, à travers des éléments essentiellement graphique et textuel, diviser le territoire en zones de par leurs formes et/ou leurs vocations. Il classe par exemple les espaces à vocations agricole ou naturelle tout en projetant les futurs aménagements ou urbanisations.



EXTRAIT DU PLU : LE BOURG DU CROTOY

Légende simplifiée :

UA, UB, ... : Zone Urbanisée
AU : Zone à Urbaniser
A : Zone Agricole
N : Zone Naturelle



En revanche ceci a entraîné deux contraintes majeures pour son développement contemporain :
-Les rues sont étroites. Ceci est adapté à une promenade pédestre, mais peu aux véhicules.
-Le bourg ne possède que de rares respirations urbaines, tels que le square ou la place de Verdun. Cependant, ceci est largement compensé par la présence de lieux-belvédères, comme la place Jeanne d'Arc, ou la butte du Moulin qui offrent des ouvertures visuelles sur la baie.

Le développement urbain s'est peu à peu étendu le long de la rue Carnot devenant rue de la Bassée, en arrière-cour de la promenade Jules Noiret. Dans ces quartiers, les rues sont plus larges et les habitations plus centrales, on y retrouve bon nombre de villas plus contemporaines.

Un des éléments mis en avant dans le PLU, est d'avoir une implantation en pignon-sur-rue (voir photo #3), afin de garantir un effet de continuité visuelle. Ceci est en écho avec l'habitat traditionnel des pêcheurs.

- #3 - Rue commerçante de la Porte du Pont © BS3V
- #4 - Vente en directe des produits de la mer © BS3V
- #5 - Le square son kiosque et le monument en hommage aux frères Caudron © BS3V
- #6 - Mur peint autour de l'œuvre de Jules Verne © BS3V

Sauf pour le cœur urbain (UA) issu de l'architecture balnéaire, qui a pour particularité d'être en retrait de la voie publique, offrant bien souvent un jardin en avant-cour. Pour exemple, la Villa dite la Solitude (Maison Jules Verne).

#3



#4



#5



#6



#7



Partie urbanisée Hameau de Saint-Firmin

Le hameau de Saint-Firmin-lès-Crotoy ^{1.b} est situé au centre de la commune, à l'articulation entre le plan d'eau, les marais de la bassée et les bas-champs à dominante humide. Ce hameau s'articule autour d'un axe majeur : la départementale 4. Cependant, même s'il peu s'apparenter à un village-rue, il s'étend en réalité sur d'autres axes parallèles à la départementale, lui donnant une certaine épaisseur. Ce hameau a récemment perdu son statut de commune à part entière. Anciennement nommé Bertaucourt-sur-Mer, il a ensuite empreint le nom de son église.

Son église à la tour-clocher imposante, domine le paysage alentour. Ce dernier est assez plat avec une altimétrie comprise entre 5 et 9 mètres. En contraste avec le bourg et son aspect urbain, ce hameau s'apparente aux autres villages du Marquenterre. Comme ces derniers, Saint-Firmin s'est implanté au cœur des bas-champs. A noter qu'à l'est, le plan d'eau était, avant le milieu du XX^{ème} siècle, des bas-champs. Situé en directe proximité avec les lieux d'extraction, le paysage du hameau a considérablement changé ces cinquante dernières années.

Cependant au sein du hameau rien ne laisse présager de la présence du plan d'eau ou des activités d'extraction. Les haies et autres buttes guident le regard vers les marais et bas-champs situés à l'ouest.

Ces prairies ou bas-champs ne sont jamais loin du regard de l'observateur, donnant au paysage de ce hameau une réelle qualité paysagère. Où une relation étroite se fait entre les espaces de cultures et d'élevages à proximité.

Les habitations qui jalonnent les axes routiers de ce hameau sont essentiellement des maisons individuelles. Elles sont entrecoupées de respirations par l'interstice de prairies. Cependant, les habitations sont le plus souvent en retrait de l'axe de vie avec une avant-cour.

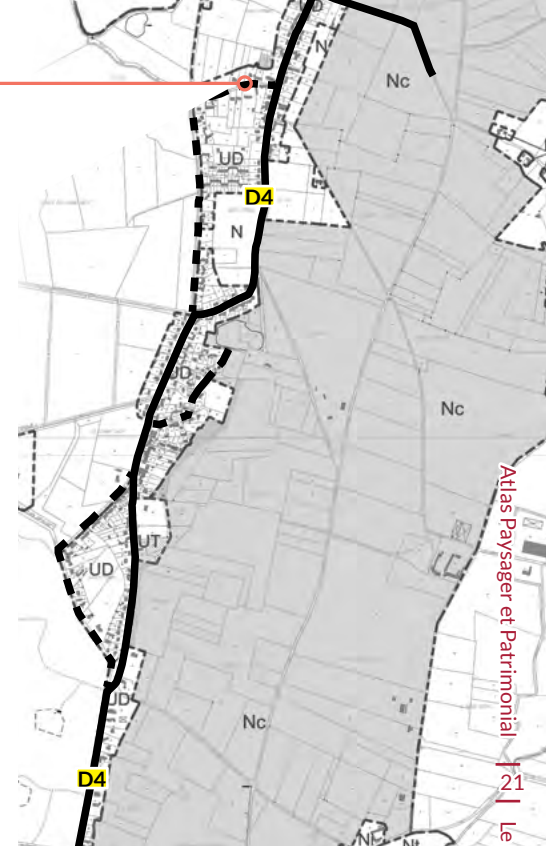
#7 - Saint-Firmin et son église
© BS3V
#8 - La tour-clocher et le
paysage alentour ©ALO-BS3V

Eglise de Saint-Firmin

EXTRAIT DU PLU : LE BOURG DE SAINT-FIRMIN

Légende simplifiée :

- UA, UB, ... : Zone Urbanisée
- AU : Zone à Urbaniser
- A : Zone Agricole
- N : Zone Naturelle
- RD4
- Autres axes



#8





#9

Plages, dunes de sable et marais

La formation des dunes de sable de la côte picarde ² est un phénomène naturel issu des dépôts de sable par la mer, ainsi que de l'érosion des falaises normandes. Ce phénomène a débuté 500 ans avant notre ère. Il s'est accentué avec les activités humaines en particulier la création de digues.

L'ensablement est depuis longtemps une problématique connue dans le Marquenterre, la commune voisine de Saint-Quentin-en-Tourmont a été déplacée 3 fois en raison de cet ensablement. Le vent poussait alors progressivement la dune dans les terres. Le massif dunaire est aujourd'hui d'une superficie de 4500 ha, il comprend des dunes blanches (dunes nues légèrement herbacées), des dunes grises (dunes recouvertes de végétation herbacée voire arbustive), des pinèdes (forêt de pins) et des pannes dunaires (dépressions plus ou moins humides).

La fixation des dunes par la plantation

En raison de la mobilité des dunes, ces dernières ont fait l'objet d'une politique de fixation.

Cette fixation débute par la plantation de plantes herbacées types oyat, afin de fixer la dune blanche grâce à son système racinaire dense. Puis les propriétaires terriens du littoral, en grande partie la famille Jeanson au XX^{ème} siècle, ont opéré la plantation de milliers de pins laricio, transformant ces dunes blanches en grande étendue de pins où serpentent quelques chemins d'accès. Ceci reste cependant, sensible au marnage important et à l'effet de houle issue de la Manche.

#9 - Panorama dunes

© BS3V

#10 - Les marais de la Bassée

© ALO-BS3V

Les marais littoraux ou mollières

Les marais littoraux présentent une biodiversité exceptionnelle, avec plus de 80 variétés de plantes. Entretenus par un élevage extensif, ils sont ainsi préservés des activités humaines trop destructrices.

Un circuit long de 11 km, permet de les arpenter et de découvrir une autre facette du littoral picard.



#10



Plan d'eau et extraction de minéraux

Le paysage crotellois a été ces cinquante dernières années fortement marqué par les activités d'extraction du sol ³. Ce sol présente des granulats : sable, graviers et galets. C'est pourquoi depuis 1965 différentes entreprises (Eurocar, Savreux ou encore SAMOG) ont opéré une transformation de la plupart des terres de labours autour de Saint-Firmin en site de carrière. Ceci a entraîné une modification importante du sol et du paysage. Une fois l'extraction réalisée, ces terres sont laissées en eau, créant de grands plans d'eau qui offrent de nos jours de nouvelles perspectives.

L'extraction est toujours en cours. Ces sols n'ont donc pas encore donné l'ensemble de leurs richesses. De nouvelles extractions sont même envisagées par les différentes entreprises.

Les foraines de Saint-Firmin

Les foraines, désignent les résurgences de sables et galets qui ponctuent les bas-champs. Ces foraines sont autrement dit les parties émergées des colonnes de granulats.

Très perméables elles relient directement la surface aux nappes de craie situées en sous-sol. C'est cette particularité géologique qui intéresse les exploitants carriers. L'extraction du sable et des galets, n'a pas attendu l'arrivée des instruments d'extraction mécanique. En effet, les prisonniers et autres rebuts de la société ont été envoyés à la récolte de ces granulats au sien des foraines. La légende urbaine indique que le lieu dit "Madagascar" se nomme ainsi, en référence aux mines de l'île éponyme au large des côtes africaines. Cependant c'est la mécanisation de l'extraction qui a donné une toute autre ampleur à cette activité.

Ci-contre, nous pouvons constater l'évolution de l'activité. De 1965 jusqu'en 1985, la surface d'intervention se limite autour de la route départementale 4, avant de s'étendre en direction du hameau de Saint-Firmin.

à savoir !

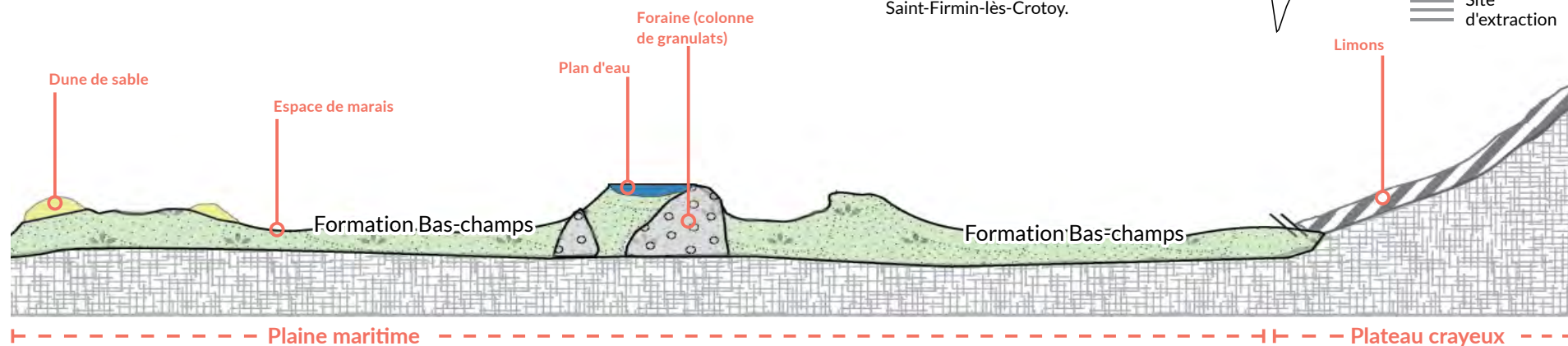
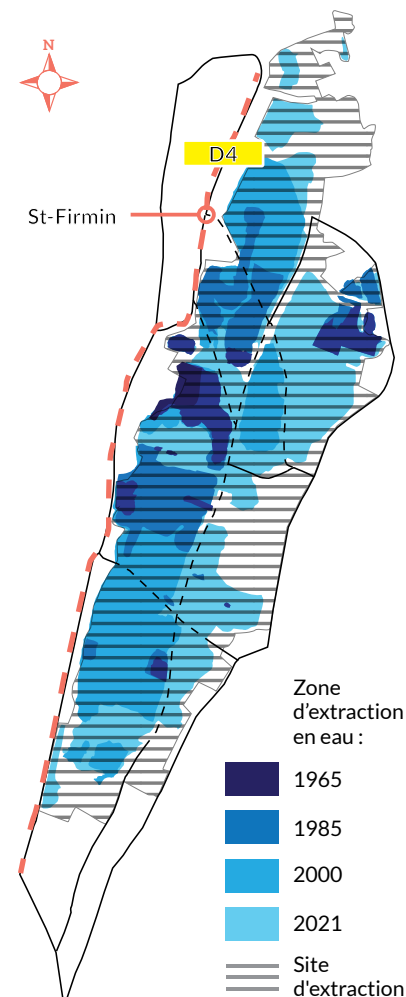
Le terme "mollières" est le terme local pour désigner le schorre : terres submergées aux grandes marées.

Puis en 2000 la mise en eau après extraction, ainsi que l'extraction elle-même s'intensifient au nord et au sud du hameau, pour aboutir en 2010 aux surfaces suivantes :

- 103 ha de sols liés à extraction de matériaux ;
- 188 ha de plans d'eau issus de l'extraction de matériaux.

Au total ce sont 291 hectares qui ont été modifiés par l'extraction de matériaux, ce qui représente en 2010 près de 18% de l'occupation du sol communal. Ceci n'est pas négligeable dans le paysage crotellois, malgré la construction de butte et autres limites physiques limitant le champ visuel sur ces surfaces.

Cependant, la mise en eau de ces parcelles a permis le développement d'autres activités. Telle que l'implantation d'une base nautique au sein de la bassée. Nous pouvons encore de nos jours, voir le bâti à l'entrée de Saint-Firmin-lès-Crotoy.



#11



Les terres de labours (bas-champs)

Contrairement aux communes voisines du Ponthieu-Marquenterre, les terres de labours ne semblent pas prédominantes dans le paysage crotellois ⁴. Cependant, elles représentent près 40% du territoire communal. Ce manque de visibilité est sûrement dû à la richesse des unités paysagères crotelloises qui masque ces terres agricoles au regard du visiteur. Ces terres sont dites arables c'est-à-dire labourables. En effet ces terres sont travaillées afin d'y faire pousser des céréales comme le blé et le maïs, des légumineuses comme les pois, les lentilles ou les haricots, mais aussi des tubercules comme la pomme de terre, ou encore le lin. Attention la multitude de céréales qui y poussent n'implique pas la présence de plusieurs cultures dans une même parcelle. Celles-ci sont bien souvent mono-spécifiques. Ceci afin de faciliter leurs récoltes.

Ces terres sont en revanche soumises à une technique d'assolement, variant ainsi le type de culture d'une année sur

l'autre. Ceci permet entre autres de puiser différents nutriments selon les cultures, et donc de laisser le sol régénérer les nutriments nécessaires à la prochaine culture.

De faible hauteur (en dehors du maïs), ces cultures n'atteignent pas les 1m 50. Elles restent ainsi en dessous du regard de l'observateur et permettent d'être contempler en un seul regard, donnant un sentiment d'omniscience à l'observateur. La qualité agronomique des sols provient du dépôt de nutriments orchestré par les allers-retours de la mer sur ces terres en bordure du plateau crayeux. Ces dépôts sont composés de limons, d'argiles, mais aussi de sables. Ces sols sont propices à la culture de légumes sableux.

Les rendements de ces terres arables sont comparables à ceux des terres du plateau du Ponthieu.

Pour rappel, ces terres sont issues d'une poldérisation qui s'est intensifiée au XVIII^{ème} siècle, ces champs sont des terres endiguées et conquises sur la mer. Pour

cela un florilège de canaux et cours d'eau traversent les bas-champs, ainsi que les marais arrière littoraux, tels que :

- La Course du Bas-Broutel ou des Bas-champs
 - Le Ruisseau de Becquerelle
 - Le Fossé des Plainières
 - La Course de la Mayette
 - Le Canal de la Retz ou du Marquenterre
- Et bien sûr le canal de la Maye édifié en 1784.

Tout ceci, constitue un réseau hydraulique dense, où les eaux sont guidées en direction de la mer par des fossés appelés aussi "*courses*". Des écluses gèrent ensuite l'afflux d'eau. Cet ensemble hydraulique forme le "*nocage*".

Les fermes isolées

Ces terres sont exploitées par des fermes réparties sur le territoire. Ces dernières sont le plus souvent situées sur les points les plus hauts et donc plus secs. On retrouve quelques corps de ferme composés de bâtis agricoles et d'une habitation principale autour d'une cour centrale.

Parmi elles on peut citer, la ferme du Champ Neuf, la ferme de la Vierge ou la ferme du Mayocq, dont certaines se sont ouvertes à une nouvelle activité complémentaire : la gestion de camping à la ferme.

#12



#13



#14

- #11 - Les bas-champs de culture © BS3V
 #12 & #13 - Les fermes isolées-ferme du Mayocq : Cette ferme avec ses vieux bâtis, a vu naître une nouvelle activité de l'autre côté de la route : le camping © BS3V
 #14 - Vue aérienne sur les bas-champs © BS3V

Les prairies (bas-champs)

Les bas-champs ⁵ ne sont pas constitués exclusivement de champs de cultures. Ces terrains à dominante humide sont parfois difficiles voire impossibles à rendre arables. Ils sont donc également exploités par l'élevage. Ainsi il est aisé d'y voir des vaches et chevaux pâturer.

On retrouve essentiellement sur le territoire communal des vaches de race charolaise. Cette vache à la robe blanche unie, voire crème, est élevée pour sa viande.

La race dominante équine est la race Henson, parfois nommée "chevaux de la baie de Somme", tellement sa popularité est grande en baie. Cependant cette race est très récente, créée seulement en 1970. Issue de croisements entre des chevaux de selle (type anglo-arabes et Selle français) et des chevaux norvégiens, cette race à la robe beige, sert essentiellement aux activités de loisirs équestres.

Comme dit précédemment, ces terres humides sont gagnées sur l'estuaire par un procédé de drainage par des canaux. Ces canaux guident ces parcelles. A l'aube de la poldérisation, des chenaux ont été creusés afin de drainer l'eau

après chaque marée basse. Ces chenaux en lien direct avec la mer étaient déformés à chaque marée, ainsi un premier tracé sinueux a été constitué. Ceci est visible par la présence de parcelles sinueuses à proximité de la falaise morte. Puis une fois ces terres hors d'eau, un tracé plus géométrique a été défini par des canaux rectilignes.

Le bocage Picard

Bien qu'il ne corresponde pas à l'image d'Epinal des bocages normands ou encore ceux de la région Hauts-de-France, ces pâtures surmontées de haie constituent un bocage. C'est à dire un système agraire spécialisé autour de l'élevage ovin et bovin, constitué d'un paysage semi-fermé par des haies vives qui clôturent les parcelles pâturées. Ces parcelles vues du ciel, dessinent une mosaïque de nuances de verts.

La dépollérisation

De nos jours, le maintien de ces terres arables et pâturées pose question. En effet, elles restent soumises à la mer. Face au dérèglement climatique, la montée globale du niveau marin et l'intensification des risques de submersion, ces terres se retrouvent en première ligne. Devant cette problématique, la philosophie d'une opposition à la mer s'érode peu à peu, face aux défis techniques et financiers que cela implique. C'est pourquoi certains parlent de dépollérisation, qui vise à rouvrir le polder aux intrusions marines, à des fins de renaturation. Certains pays du Nord tel que les Pays-Bas qui ont initié cette pratique de poldérisation sont actuellement en phase de dépollérisation, rendant des territoires entiers à la mer.



#15 - Les bas-champs arrière-littoraux Le Crotoy ©BS3V
#16 - Les bas-champs arrière-littoraux Le Bihen-Le Crotoy ©BS3V

Les arbres têtards

Les haies vives encerclant les prairies sont souvent composées d'arbres têtards. Ces arbres sont caractérisés par une taille très basse formant une tête principale à une hauteur de 1 m à 2 m, d'où partent les pousses de l'année. Ces rejets sont ensuite taillés afin d'alimenter les réserves de bois des exploitants. Cependant ces arbres creux ont de multiples autres bénéfices, comme être l'abri privilégié d'une faune riche. De plus ils caractérisent ces prairies humides, au point d'en devenir un élément quasi emblématique. Les espèces les plus courantes à ce type de taille sont les frênes, les chênes, les charmes, mais surtout le plus emblématique : le saule.



#17



Le front de mer et la façade littorale

Le front de mer du Crotoy est un élément majeur du paysage de la commune. Il présente de nos jours des enjeux et défis importants, tout en restant le point d'attachement prioritaire des habitants et visiteurs. Il présente différents visages de natures et d'usages différents :

Le port et ses alentours

Le port **A** est un élément majeur dans le cœur des habitants, largement représenté par l'artiste peintre Manessier. C'est autour de ce point névralgique que s'est développé l'histoire halieutique et militaire du Crotoy. Cette portion de la façade littorale est très prisée par les visiteurs, mais aussi par les habitants. C'est cette façade qui fait figure d'emblème dans les représentations du Crotoy.

Front de mer artificialisé

Les murs défensifs du Crotoy se sont toujours avérés utiles face aux attaques

militaires. Cependant c'est la mer qui semble en venir à bout. Ce front de mer **B** est composé d'une longue plage de sable fin qui s'appuie sur une digue. Celle-ci est peu à peu remplacée par un enrochement pour limiter les frais d'entretien d'une digue trop abrupte et donc peu adaptée à une érosion grandissante sur ce site. Selon un atelier de paysage ouvert au grand public*, c'est un secteur récurrent des balades dominicales des Crotellois(e)s.

Front de mer moins artificialisé

Cette portion littorale **C** est beaucoup plus libre et évolutive. Elle est constituée d'une large plage appuyée sur une dune de sable qui forme un cordon de protection pour les terres intérieures. Très sensible aux activités humaines, il est important de respecter et de protéger cette barrière naturelle.

#17 - Le port © Mairie du Crotoy

#18 - Fortification du Crotoy © BS3V

#19 - Promenade J. Noiret © BS3V

#20 - Plage (dite le "Côti") et dunes du Crotoy © BS3V

* Voir l'atelier paysage page 61 - Recommandations paysagères

#18



#19



#20



Évolution du paysage

Le paysage par définition évolue : changement de saison, de point de vue, d'usage, de lumière. Il mute sans cesse, même au gré du climat. Les vents et pluies d'un instant façonnent notre rapport à un territoire.

L'étude de ces évolutions permet une meilleure compréhension des paysages. En effet une étude historique des fonctions (agricole, jardinière, d'habitat...) attribuées à un ensemble de parcelles permet une meilleure anticipation des

dominantes évolutives de ces paysages. Autrement dit, nous recherchons ici les dynamiques créatrices des enjeux d'aujourd'hui et de demain. De la notice géographique de 1899 aux dernières informations étatiques, ces paysages agricoles ont connu des modifications, retraçons-les.

1866-1899

Etat major + Notice géographique

Commune de 1578 ha dont :

- 979 ha de labour
- 154 ha de prés
- 337 ha de marais
- 94 ha de vergers et jardins
- 14 ha de bâtis

1952

Orthophoto ancienne

Un parcellaire beaucoup plus segmenté.

La présence d'une ligne franche (ligne rouge) de séparation entre les labours et les sols régulièrement soumis à la mer.

#21 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : carte de l'état-major (1820-1866)

#22 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : photographie aérienne 1950-1965 (IGN)

#23 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : Ortho-express 2021 (IGN)

2010

Modes d'Occupation du Sol (MOS)

Commune de 1632 ha
(Médiane des surfaces parcellaires : m2)
comprenant :

- 644 ha de labours, céréales, légumineuses et fourrage
- 173 ha de prés
- 78 ha de bois et bosquets humides
- 224 ha espaces urbanisés (Habitat diffus bourg dense, équipements sportifs, zones commerciales, cimetières..)
- 66 ha de marais intérieur et maritime
- 318 ha Plan d'eau liés à l'extraction du sol, carrières, et autres plans d'eau

2021

Géoportail

Commune de 1632 ha

Nous pouvons constater l'apparition du plan d'eau lié aux activités d'extraction de la terre ; ainsi que le décalage des limites physiques de la commune vers la mer. Ce décalage est dû aux dépôts maritimes, la commune s'agrandissant sur sa partie nord-ouest, alors que des phénomènes d'érosion se font de plus en plus fort sur le front de mer au Sud.



Évolution du paysage et des pratiques

Ensablement & érosion

Les côtes du Crotoy s'ensablent, provoquant des blocages importants pour le passage des bateaux. L'ensablement est tellement important que l'activité de pêche est largement limitée. Les bateaux de plaisance ont ainsi largement remplacé les bateaux de pêche. Ceci entraîne de lourds projets de désensablement tel que celui du bassin de chasse. Certains professionnels de l'extraction réfléchissent à récupérer les sédiments. En parallèle de ce phénomène d'ensablement, les digues du bourg sont de plus en plus soumises à l'érosion mécanique. Les forteresses ne semblent pas résister à la houle incessante qui vient les percuter à chaque grande marée.

Sans compter les prévisions indiquant une augmentation généralisée du niveau de la mer. Tout ceci remet en question l'histoire même de ces communes du littoral, qui ont toujours su capitaliser autour leur caractère maritime.

Ces phénomènes naturels renforcés par l'activité humaine, questionnent les acteurs du littoral. C'est pourquoi, des études d'aménagement de la côte voient le jour, afin de mieux comprendre et, ainsi adapter l'aménagement du littoral à, ces dynamiques irréversibles.

Plan d'eau et extraction de minéraux

Quelques projets d'agrandissement des sites d'extraction voient le jour. Cependant, cette extraction va prendre fin. Les carriers se sont engagés à renaturer ces espaces. Les plans d'eau seront ainsi en partie comblés. Le remblai sera constitué de matériaux de découverte,

puis recouvert de terre végétale, afin de faciliter la repousse d'une végétation sur ces sites. Cette renaturation peut être une réelle opportunité d'évolution. Ces terrains peuvent permettre un renouveau des activités possibles en baie de Somme, tout en préservant les futurs écosystèmes.

L'élevage et les bas-champs

La pratique de l'élevage en Picardie maritime est globalement en baisse. Il est donc tout naturel d'imaginer cette même dynamique dans la commune du Crotoy, commune qui, de part son attrait touristique voit sa surface bâtie augmenter et empiéter sur les surfaces agricoles. Cependant, si l'on en croit les chiffres de 1899, la surface en pâture représentait 154 hectares.

De nos jours (chiffres de 2010) elle s'élève à 173 hectares. La surface de prés a donc augmenté ses 110 dernières années. Ce phénomène qui sort de l'ordinaire dans la région, peut s'expliquer par la forte teneur en eau de certains bas-champs qui ne permet pas d'autre fonction que le pâturage.

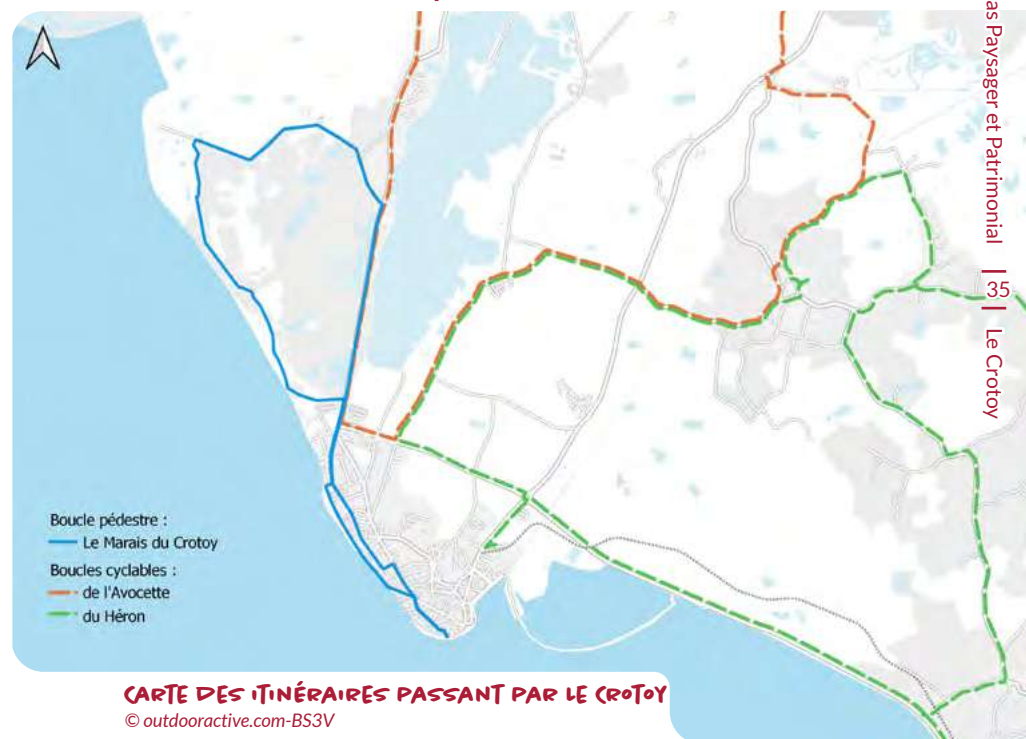
L'augmentation des pratiques équestres sur le secteur peut être une seconde explication. Sans compter l'agrandissement pur est simple de la surface communale sur sa façade ouest. Ceci démontre une certaine pérennité de ces bas-champs en prairie. Cependant il est important de remettre cette augmentation de surface dans le contexte d'une dynamique de mitage urbain (passage de 14 hectares urbanisés à

À savoir !

Contrairement à l'idée préconçue, les prairies portent plus d'intérêt écologique qu'une forêt. En général un bas-champ présente plus d'espèces patrimoniales ou rares qu'une forêt telle que celle de Crécy.

224 hectares en un siècle), ou encore l'apparition de surface d'extraction des sols (dizaine d'hectares en 1963 à 318 hectares en 2010).

Le tourisme - balade et parcours



CARTE DES ITINÉRAIRES PASSANT PAR LE CROTOY

© outdooractive.com-BS3V

Plusieurs circuits permettent de découvrir les paysages du Crotoy (visibles dans la carte ci-dessus). Le développement d'itinéraires de découverte est un élément largement investigué au sein du Crotoy et plus largement dans le Marquenterre.

Ceci a permis le développement d'une nouvelle branche du tourisme, le tourisme vert ou de nature. Il constitue une véritable piste de solution pour sortir les visiteurs des sentiers battus.

Les Patrimoines

Traces
d'histoire et de
mémoires

#24

Le patrimoine est l'ensemble des biens hérités de nos ancêtres. Il est constitué des biens matériels (patrimoine bâti et architectural, patrimoine naturel) et immatériels (histoire, culture, paysages, savoir-faire,...), transmis de génération en génération, qui constituent un patrimoine commun. Habitées depuis le Néolithique, influencées par les mouvements et échanges culturels, les communes du Ponthieu-Marquenterre sont dotées d'un riche patrimoine. Sa conservation et sa préservation sont des enjeux majeurs pour perpétuer sa transmission et conserver la mémoire du territoire.



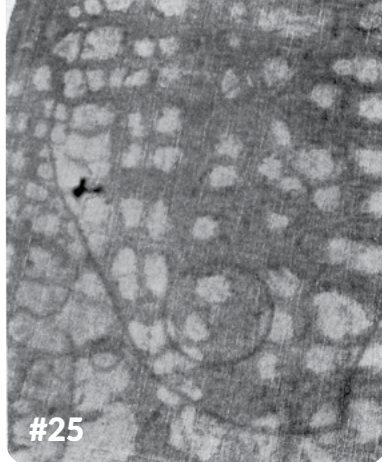
#24 - Vue de l'embouchure de la Somme
©Archives,d'Abbeville-Emonville

Histoire du Crotoy

Les traces antiques

Des traces archéologiques montrent que le Crotoy fut habité dès la protohistoire. Au site des « Crocs- Saint Pierre » situé au nord de l'actuel bourg principal, un site protohistorique a été découvert. Roger Agache (archéologue) a pu révéler avec des photos aériennes la présence d'enclos circulaires et d'une nécropole. Un établissement romain a été détecté au site "le Marais", situé entre le bourg actuel et la ferme du Mayocq. Cette agglomération secondaire fut probablement implantée à l'embouchure de la Somme pour commercer avec les îles britanniques et contrôler le passage de la Somme. Un dépôt monétaire romain a également été mis au jour à Saint-Firmin-lès-Crotoy.

Toujours au niveau du site des "Crocs- Saint-Pierre", les Francs s'y seraient installés lors du basculement entre antiquité et Haut Moyen Âge. Florentin Lefils (contemporain du XIX^{ème} siècle) mentionne l'existence d'un monastère à cet emplacement, le "Monastère de Mayoc". Cela expliquerait le toponyme "Saint-Pierre" et l'emplacement de la première église du Crotoy.



La découverte au XIX^{ème} siècle de pierres tumulaires laisse supposer la présence d'un important lieu d'inhumation (ce qui serait cohérent s'il y avait un site religieux à cet emplacement). Il semblerait qu'à l'origine, l'habitat était plutôt implanté au nord du Crotoy (autour du hameau de Mayocq) ce qui expliquerait pourquoi les premiers documents officiels (notamment la charte communale) mentionne "Mayoc" et non "Le Crotoy". L'habitat s'est progressivement déplacé vers le site actuel, probablement à cause de la submersion marine et le développement du port (découverte d'un abri à l'intérieur de la anse).



Vie contemporaine

Démographie et activités

Le Crotoy compte près de 2002 habitant(e)s (INSEE 2018). Sa superficie est de 16,32 km² pour une forte densité atteignant les 122,7 habitants/km² (moy. Française : 106hbs/km²; moy. de la CC Ponthieu-Marquenterre : 42,2). Son nombre d'habitations a doublé ces cinquante dernières années. Cependant, le nombre d'habitants est en baisse depuis la fin des années 1990. Une des explications possible est l'augmentation du nombre de maisons

secondaires, qui sont non-seulement partiellement inoccupées et qui en plus abritent moins d'occupants au m² (2,89 hbs en 1968 pour 2,01 hbs en 2019). Une autre explication, qui est corrélée à la première réside dans l'augmentation du prix du foncier, plus élevé que dans les communes alentours. Il faut compter en moyenne 4 500 € du m² pour un appartement et 3 400 € pour une maison (Sources agences Immo.).

#25 - Photo aérienne-Traces Archéologiques ©R.Agache

#26 - Carte postale ancienne de plaisanciers sur la plage ©Delcampe

Ecole

La commune possède une école primaire nommée Jules Verne. Les collèges à proximité sont situés à Nouvion et à Rue.

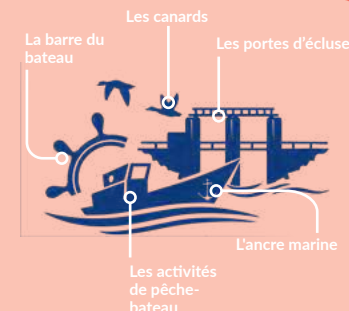
Étymologie, blason communal et identité visuelle



Le terme Crotoy proviendrait du celté "Crot" désignant le banc de sable. Ce qui correspond à la présence des dunes sur ce site.

La charte du blason, a été détruite par les anglais lors de guerre de Cent Ans. Il est donc difficile de dater et d'expliquer ce blason. Il est composé de bandes or et azur faisant probablement écho aux armoiries du comte Guillaume II du Ponthieu surmontées d'un chef d'or représentant vraisemblablement les fortifications de la ville.

La commune du Crotoy s'est dotée en 2021, d'une nouvelle représentation. Choisi par le conseil municipal, ce logo ci-contre, a pour but d'être exhaustif afin de représenter au mieux les différentes facettes de la commune. On y retrouve plusieurs éléments visibles au sein de la commune ou encore les représentations d'activités crotelloises. A cela s'est ajoutée une nouvelle devise : « ancré dans l'avenir ».



Activités économiques

De nombreuses activités sont présentes sur le territoire communal.

Nous retrouvons la pêche, avec ses 23 bateaux actifs, même si les pêcheurs sont maintenant basés au Tréport ; l'agriculture à travers l'exploitation des bas-champs ; l'extraction de granulats ; mais aussi des structures plus méconnues comme la conchyliculture. Cette activité regroupe diverses cultures de coquillages de consommation, tels que la moule, la palourde, la coque... Un centre conchylicole comportant des ateliers de purification a été construit en sortie de bourg, en direction de Saint-Firmin-lès-Crotoy, faisant entrer cette activité traditionnelle dans le XXI^{ème} siècle.

L'héritage culturel de la villégiature

Les habitants de la commune ont su profiter des avantages permis par sa situation géographique : pêche, verrou militaire de la Somme, puis le tourisme balnéaire.

De nos jours ce tourisme a évolué tout en restant une ressource importante de la commune. Nous pouvons parler d'un héritage du tourisme balnéaire. Ainsi la commune connaît deux saisons très différentes. En été les touristes et visiteurs viennent peupler les rues. En hiver restent les habitants. Les nombreux commerces, hébergeurs et restaurants suivent ce mouvement, en intensifiant leurs services en haute saison.

Le développement d'activités de nature autour de la baie notamment l'observation de la faune et flore, côtoie de nos jours les activités sportives maritimes ainsi que les boutiques de souvenirs.

À savoir !

Ont vécu au Crotoy :

- Colette
- Pierre Guérin
- Jules Verne
- Paul Eudel
- Alfred Manessier
- Toulouse-Lautrec

D'autres sont passés par Le Crotoy :

- L'impératrice Eugénie
- Victor Hugo
- Charles-Hubert Millevoye.

#27 - Bateaux de pêche

©Delcampe

#28 - Carte postale ancienne Un coin du marché ©Delcampe

#29 - Terrasse de l'école d'aviation ©Delcampe

#30 - La rue des chalets

©Delcampe

Cependant l'activité principale reste le tourisme et toutes les activités qui en découlent.

Ainsi près de 120 établissements de commerce de gros et de détail, transports, hébergements et restaurations sont présents sur la commune.

Le développement de campings, qui s'implantent bien souvent à proximité des fermes isolées, en constitue un autre révélateur.

Un des axes que développe la municipalité est la valorisation du patrimoine bâti exceptionnel, ce qui permet un renouveau des activités touristiques.

L'histoire du Crotoy est marquée par l'interaction entre des milieux sociaux divers. Des familles ancestrales de pêcheurs, aux vacanciers ; le Crotoy est fait d'un mélange d'histoires et de mœurs. Il n'est cependant pas anodin d'entendre un habitant de plus de 20 ans dire qu'il n'est pas crotellois. Être crotellois ou crotelloise semble se mériter et l'on comprend pourquoi, au vu de la richesse patrimoniale de cette commune.

Une association de sauvegarde du Crotoy a vu le jour en 2008, permettant de mettre en avant le patrimoine crotellois et d'ainsi préserver la mémoire de la commune.



#27



18 LE CROTOY.
Un coin du Marché. - L.L.

#28



#29



#30



Le Crotoy- Une cité fortifiée

Histoire des fortifications

L'Histoire de cette commune a été mouvementée, porte du Ponthieu, verrou de la Somme, Le Crotoy a longtemps été prisée pour sa situation stratégique. Cet éperon rocheux entre terres marécageuses et la Manche, fut le témoin de nombreuses batailles et guerres. Les comtes du Ponthieu en possession du Crotoy y ont donc établie une forteresse. Celle-ci passa plusieurs fois entre les mains des Anglo-bourguignons et des Français.

La forteresse du Crotoy était un véritable enjeu de la guerre de Cent Ans. Contrôler le Crotoy c'était contrôler le passage de la Somme et donc avoir une influence sur toutes les terres attenantes. La forteresse est donc plusieurs fois assiégée par les forces anglaises et françaises pour tenter de prendre son contrôle. Son importance explique pourquoi les fortifications et le château furent plusieurs fois reconstruits au cours du conflit.

Les fortifications et l'ancien château

Les fortifications établies dès le IX^{ème} siècle pour se protéger des Vikings furent renforcées au début du XI^{ème} siècle par Hugues Capet. L'enceinte s'étendait à l'ouest du château-fort. Elle était rythmée de 7 tours. Quelques vestiges de l'enceinte sont encore visibles, notamment une tour ronde sur le front de mer (au niveau des Tourelles, où se situe le belvédère). Le château était une des résidences des comtes de Ponthieu. Il semblerait qu'un premier château fut construit dès le début du XI^{ème} siècle. Cependant, c'est Édouard III d'Angleterre, alors comte de Ponthieu, qui entreprend la construction d'un véritable château-fort vers 1340. Le château étant la cible des assauts armés pendant la guerre de Cent Ans, il est plusieurs fois restauré voire reconstruit.

Le château adoptait certainement un plan carré flanqué de 4 tourelles d'angle (tour du gobelin, tour du moulin et tour de la brasserie notamment), encerclé d'un fossé défensif. Les tours étaient probablement coiffées de poivrières au XV^{ème} siècle même si les représentations qui nous sont parvenues les représentent découvertes. Les murs de courtines étaient pourvus de mâchicoulis. La porte d'accès, face au port, était protégée par des éperons. Endommagé par les multiples conflits militaires, le château est démantelé par baril de poudre en 1674 suite au traité d'Aix la Chapelle. Les vestiges furent utilisés comme carrière de pierre et plusieurs villas furent construites sur son emplacement au XIX^{ème} siècle. Une rue garde la mémoire de son emplacement : la « rue du château ».

Patrimoine religieux

Saint-Pierre

Au Moyen Âge, il existait deux églises au Crotoy : la chapelle Saint-Pierre, chapelle des marins, implantée dans les dunes ainsi que l'église Notre-Dame dans l'enceinte fortifiée. La chapelle des marins fut détruite au XVIII^{ème} siècle. L'église principale du Crotoy était donc l'église Notre-Dame, qui prit le vocable de Saint-Pierre après la destruction de la chapelle des marins.

Un premier édifice médiéval précéda l'actuelle église Saint-Pierre.

Erigé vers le XIII^{ème} siècle, il était composé de deux nefs, d'un chœur et d'une tour occidentale massive. Ayant probablement une fonction défensive, cette dernière fut soit un refuge pour la population, soit une tour de guet. L'église médiévale est détruite au XIX^{ème} siècle (vers 1850-1865) pour laisser place à une église moderne de style néogothique : seule la tour occidentale d'origine, en grès, fut conservée. Cette nouvelle église (visible ci-dessous) est construite en brique. Composée de trois nefs respectivement dédiées à Saint Pierre, à la Sainte-Vierge et à Sainte Jeanne d'Arc. Cette configuration en trois nefs est assez atypique pour une église maritime du territoire. Elle est inscrite aux monuments historiques depuis 2019.



#31 - Carte postale ancienne fortifications visibles encore de nos jours ©Delcampe

#32 - Carte des murs d'enceinte-En rouge ceux visibles de nos jours ©Archives d'Abbeville-Emonville

#34 - Photographies murs d'enceinte ©BS3V

#35 - Nouvelle église-Fonds Macqueron ©Archives d'Abbeville-Emonville



#36

#36 - Intérieur de l'église © BS3V

#37 - Eglise du hameau © BS3V

#38 - Le port ©Archives d'Abbeville-Emonville

#39 - Le port d'échouage ©Archives d'Abbeville-Emonville

Source* : Une vie de pêche en baie de Somme, DEVISMES.P, BOURGAU.J

Mobilier et procession

A l'intérieur de l'église, le visiteur découvrira une ambiance propre aux églises de pêcheurs. En effet, des processions typiques du monde des marins pêcheurs y sont réalisés. De plus, de nombreux ex-voto marins sont présents dans l'église, plusieurs sont inscrits aux monuments historiques. Ils représentent des maquettes de bateaux traditionnels du territoire, corvette, navire de commerce, bateaux valéricains...

Au delà du mobilier ornemental maritime, se trouve entre autres un retable en chêne sculpté sur le thème de la vie de saint Honoré du XV^{ème}-XVI^{ème} siècles, provenant de l'ancienne chartreuse de Thuisson (à Abbeville). Son pendant, le retable de la vie de la Vierge classé au titre de mobilier des monuments historiques, est conservé au musée Boucher-de-Perthes d'Abbeville. On y retrouve aussi une peinture murale réalisée au XIX^{ème} siècle qui représente une vue du Crotoy fortifié au XV^{ème} siècle.

Eglise de Saint-Firmin

Saint-Firmin avait une autonomie paroissiale depuis le XIII^{ème} siècle. Le chœur de l'église, en grès, date du XV^{ème} siècle. Ses clefs de voûte sont sculptées, notamment les "instruments de la passion et des anges". Selon les sources, la tour massive carrée serait du XVII^{ème} siècle. Cependant cette tour en grès a un aspect défensif, ce qui laisse penser qu'elle est aussi du XVI^{ème} siècle.

Puisque sa cloche classée date de 1519, nous pouvons donc supposer que le clocher date de cette période là. Par contre il est probable que le sommet de la tour fut arasé pour apposer le clocher carré en ardoise qu'on voit aujourd'hui (et qui est peut-être, lui du XVII^{ème} siècle).

La nef a été reconstruite en brique au tout début du XX^{ème} siècle suite à un incendie. Les vitraux sont de la fin du XIX^{ème} siècle : certains sont des dons de notables du Crotoy. La pierre tombale à l'entrée de l'église date du XVIII^{ème} siècle.



#37



#38

Le Crotoy- Un port sur la mer

Histoire portuaire

Le port du Crotoy est le centre névralgique de la commune. Cet éperon sableux isolé aux portes de la baie de Somme et de la Maye est un lieu privilégié pour le commerce maritime et la pêche. Ces activités furent primordiales pour le développement de la ville.

Le port du Crotoy a permis le passage de nombreuses denrées : du vin (une cave antique fut retrouvée), du bois ou encore de la guède (wède en picard). Sans compter la pêche qui fut longtemps la ressource principale du Crotoy.

Les activités traditionnelles de pêche

De nombreuses techniques de pêche ont été pratiquées au Crotoy. Telle que la pêche en mer, avec ses voiliers. Elle comptabilisait près de 310 matelots et 63 bateaux en 1902. A chaque marée les bateliers mettaient 1h à 1h30 à voguer entre les bancs de sable pour sortir de la baie. Un des poissons emblématiques de cette pêche est le hareng, "héring" en picard.

Une autre technique de pêche pour ce poisson est celle des "parqueux", réalisant des parcs constitués de filets positionnés en marée basse pour piéger les poissons lors de la marée montante. D'autres pêches étaient pratiquées telles que les pêches aux anguilles et mulets

au sein du chenal, dont un bras passait encore au large du Crotoy en 1762. Ou encore la pêche aux coques appelés "hénons". Cette pêche était une des plus importantes au Crotoy. Ces pratiques ont entraîné aussi la création d'autres activités, telle que la vente du poisson et des coquillages consommables, ainsi que la pêche aux vers réalisée par les verrotiers et verrotières. Ces vers étaient utilisés pour les hameçons. Sans compter la fabrication et la réparation des filets qui occupaient grandement les pêcheurs entre les marées. Une autre activité, de nos jours interdite, fut la chasse aux phoques. *

Le patrimoine immatériel : les chantiers navals

A ces activités s'ajoutaient les chantiers navals. Ces chantiers étaient implantés sur le port (au niveau de l'actuelle place Jeanne d'Arc) notamment les chantiers Besnard et Loeuillet. La construction « en dur » de la place Jeanne d'Arc et des quais est tardive (fin XVIII^{ème} siècle, début XIX^{ème} siècle).



#39



Le bassin de chasse

Construit en 1865 sur proposition de Florentin Lefils, ce bassin de chasse répond à un défi constant auquel les Crotellois font face depuis au moins mille ans : limiter l'ensablement de la baie et maintenir l'activité portuaire. Véritable technologie à la pointe du XIX^{ème} siècle ce bassin de chasse fut mécanisé par la suite. Les écluses visibles depuis la corniche ne sont que la partie émergée de ce bassin. En effet de part et d'autre de l'ouvrage s'étend le bassin.

Il est d'une longueur de 1 200 mètres par 600 mètres de large. Il permet de capturer 1.5 million de mètres cubes d'eau dans ces 66 ha. Les écluses sont ouvertes lorsque que la marée est montante, afin de capter l'eau dans le bassin. L'eau emmagasinée est ensuite relâchée cinq heures après la pleine mer. Les sirènes prévenant les visiteurs font ainsi partie du paysage sonore du Crotoy.

Le bâti traditionnel

Les maisons traditionnelles de pêcheurs sont basses et étroites. Groupées, elles forment un front bâti cohérent et répétitif tout au long des rues, dans le quartier des pêcheurs (autour de la rue Paul Bos). Elles sont composées d'un rez-de-chaussée et d'une chambre dans les combles. Les menuiseries sont souvent peintes dans des couleurs vives qui contrastent avec

l'enduit de chaux des façades et les solins imperméabilisés au coaltar (goudron). Ces maisons ont une particularité liée à leurs usages. Sur nombre d'entre elles, il est possible de percevoir un chemin d'accès extérieur sur le côté du bâti. L'objectif de ce corridor était de pouvoir avoir accès à l'arrière de la bâtisse pour y déposer le matériel de pêche.



Le Crotoy- Une ville balnéaire

Histoire de la villégiature crotelloise

Le Crotoy accueille les premiers établissements de bains privés du littoral picard, les bains Fanthomme, vers 1846. Le célèbre parfumeur Pierre Guerlain, natif d'Abbeville, contribue également au développement de la station en finançant en 1850 la construction d'un prestigieux établissement de bain et d'un hôtel, devenu le "Grand Hôtel" après sa mort. La ville se modernise grâce à l'essor touristique : l'aménagement viaire est complètement revu pour faciliter l'accès aux nouvelles villas, construites dans les dunes. À partir de 1887, l'aménagement du chemin de fer de la baie de Somme permet au Crotoy d'être à 3 heures de Paris. La station connaît une hausse de fréquentation qui ne faiblit pas jusqu'à la Première Guerre mondiale.

D'autres établissements de loisirs sont construits comme l'Eden casino (1907) ou le Kursaal. Le séjour d'artistes contribue à la renommée du Crotoy. L'écrivain Jules Verne loue la villa « Fanny » (dite La Solitude) dès 1865 dans laquelle il travaille à la rédaction de ses romans. Il en fait même sa résidence principale entre 1869 et 1871. Plus tard, c'est Colette qui profite de ses séjours au Crotoy (1906-1911) pour écrire son roman *Les Vrilles de la vigne* dont deux chapitres sont dédiés à la baie de Somme (*En baie de Somme* et *La partie de pêche*). La villa des Dunes (digue J.Noiret) dans laquelle elle a séjourné est toujours en élévation.

Patrimoine bâti

Les bains Guerlain sont construits sur le front de mer en 1850 par le célèbre parfumeur. Rachetés par le cuisinier J.B Delant en 1864, les bâtiments en brique et pierre sont agrandis et complétés par une aile latérale. L'établissement prend alors le nom de "Grand Hôtel". Utilisé comme hôpital temporaire pendant la Première Guerre mondiale, il est détruit par les bombardements allemands en 1940. L'ancienne terrasse de l'hôtel qui donnait sur la plage, dont les abris ont été comblés, a été conservée (cf. carte postale).

#40 - Écluses du bassin de chasse
© Delcampe

#41 - Maisons de pêcheurs
© PAH-BS3V

#42 & #43 - CPA-Le grand hôtel
© Delcampe



Villa Les Ormeaux (rue de la plage) #44

La villa des Ormeaux a été édifiée entre 1913-1916 à l'emplacement d'un ancien chalet. Elle fut utilisée comme casino municipal après la Première Guerre mondiale. Son décor en faux pans de bois est typique des villas néo-normandes de la première moitié du XX^{ème} siècle.

Villa Le Souvenir – Les Tourelles #45

La villa Le Souvenir, construite en 1897-1900, accueille désormais l'hôtel des Tourelles. Ses tours sont de véritables marqueurs paysagers du Crotoy. L'emploi de tourelles est caractéristique de l'architecture balnéaire : elles viennent rythmer la façade et donner du volume aux villas.

D'autres villas du Crotoy ont conservé leurs tourelles comme la villa Minuta (1893- rue du château) ou la maison Coquette (1909- rue du phare).

Villa Vent Debout (rue V. Petit) #46

La villa Vent Debout date du deuxième quart du XX^{ème} siècle. Elle adopte le style régionaliste de la côte d'Opale, identifiable par sa toiture à long pans et à croupes brisées ainsi que par ses grandes baies en plein cintre. Ces dernières possèdent une fermeture "à guillotine" (seule la partie basse de la fenêtre s'ouvre en la coulisant vers le haut) que l'on retrouve dans d'autres stations comme Le Touquet. Les façades des villas de la côte d'Opale sont traditionnellement enduites d'une peinture blanche : ici, l'enduit n'est pas peint.

Villa Irène (rue Eudel) #47

La villa Irène adopte un style chalet typique des villas construites à la fin du XIX^{ème} siècle ou au tout début du XX^{ème} siècle. Construite en brique, elle

se distingue par son toit à long pans, son avant-toit débordant et ses décors en bois (lambrequins notamment). Les charpentiers de marine étaient souvent sollicités pour réaliser la charpente de ces villas. La villa Irène est l'une des rares maisons ayant conservé son décor en bois, très fragile, sur la côte picarde.

Villa Marguerite (rue Carnot) #48

Certaines villas de la fin du XIX^{ème} siècle sont quant à elles construites dans le style néo-flamand, comme la villa Marguerite datant de 1904-1907. La villa se caractérise par son mur pignon à redents (ou pas-de-moineaux) qui rappelle les maisons médiévales flamandes. Elle a conservé aussi quelques décors en céramique polychrome, souvent utilisés sur les façades des villas balnéaires.

Villa les Mouettes

Après la Seconde Guerre mondiale, les maisons de villégiature adoptent un style plus sobre. Le front de mer du Crotoy, cible des bombardements allemands, est complètement reconstruit dans les années 1950. De nombreuses villas, comme la villa Les Mouettes, sont construites dans le style bungalow, reconnaissable par son toit à un pan débordant sur la façade. Les villas sont souvent en béton.

Levez les yeux !

Le patrimoine de la villégiature est encore omniprésent au Crotoy. Outre les nombreuses villas et maisons de plaisance, quelques hôtels et magasins rappellent encore le temps de la Belle Époque de la station comme l'ancienne boutique de la Ruche picarde (rue de la porte du pont) construite au début du XX^{ème} siècle par Zéphir Oget (architecte ayant réalisé de nombreuses villas et équipements balnéaires sur la côte picarde) ou l'ancien hôtel Bonne-Maman du début du XX^{ème} siècle, construit à l'emplacement des anciens bains Fanthomme.



#45



#46



#44



#47



#48

#44 - Villa Les Ormeaux

(rue de la plage) © BS3V

#45 - Villa Le Souvenir

(Les Tourelles) © BS3V

#46 - Villa Vent Debout

(rue V. Petit) © BS3V

#47 - Villa Irène

(rue Eudel) © BS3V

#48 - Villa Marguerite

© BS3V

Le Crotoy - Une vie pendant la guerre

Les frères Caudron

Gaston (1882-1915) et René (1884-1959) Caudron sont originaires du village de Favières à quelques encablures du Crotoy. En 1909, ils effectuent avec succès leurs premiers essais de vol en aéroplane. Ils établissent dès l'année suivante un atelier de construction aéronautique à Rue où ils mettent au point leur prototype d'avion motorisé : le biplan. En 1911, ils décident d'ouvrir au Crotoy une école civile de pilotage, l'une des premières de France. En effet, la vaste plage du Crotoy permet facilement le décollage et l'atterrissage des appareils. Jusqu'en 1928, les plages de la baie de Somme voient ainsi passer plus de 1 700 pilotes en formation, dont les célèbres aviateurs et aviatrices Maurice Allard, Philippe Marty, Pierre Chanteloup, Bessie Coleman et Adrienne Bolland.

À l'aube de la Première Guerre mondiale, les frères Caudron sont sollicités par

l'armée française pour ouvrir une école de pilotage militaire. Cette dernière, inaugurée en février 1913, forme les pilotes des escadrilles d'artillerie et de bombardement. Tout au long du conflit, près de 200 pilotes viennent se former chaque mois au Crotoy. À partir de 1917, l'école se spécialise pour devenir école d'application de bombardement. Elle est d'ailleurs la cible des bombardements allemands en 1918.

En plus d'être formateurs, les frères Caudron sont les principaux équipementiers aéronautique de l'armée française. Le modèle Caudron G4 est notamment le premier bimoteur militaire construit. Pour s'éloigner du front, les usines Caudron de Rue sont délocalisées à Lyon-Bron et Issy-les-Moulineaux.



Les deux guerres mondiales

Le Crotoy, comme le reste de la Picardie maritime, est positionné sur l'arrière-front en 1914-1918. Les communes servent de plateforme logistique pour les troupes alliées. Un hôpital militaire temporaire britannique, d'une capacité de 300 lits, est installé dans le Grand Hôtel du Crotoy (anciens bains Guerlain). Des crotelloises sont mobilisées comme infirmières bénévoles pour soigner les blessés.

Le tourisme balnéaire reprend difficilement pendant l'entre-deux-guerres. Toutefois, l'aménagement de la station se poursuit avec notamment la construction du lotissement Bernard (1935) et du lotissement Caudron (1932-1933) sur l'emplacement de l'ancienne école de pilotage.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Picardie maritime se retrouve en zone occupée et de nombreuses familles crotelloises quittent le territoire en mai 1940 pour se réfugier en Normandie ou en Bretagne. Les pêcheurs doivent laisser leurs pêches pour le ravitaillement des villes et surtout des troupes allemandes.

Cependant, la pêche est rapidement interdite pour éviter toute tentative d'évasion de la population vers l'Angleterre.

Pour parer un éventuel débarquement allié, les Allemands initient la construction du mur de l'Atlantique. De nombreux habitants sont réquisitionnés pour construire les infrastructures nécessaires pour l'érection de ce mur. Les Allemands dynamitent également le front de mer du Crotoy, causant la disparition de nombreuses villas du XIX^{ème} siècle. Le front de mer est reconstruit, sous l'égide du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, après la guerre.

#49 - Carte postale ancienne
- Les frères Caudron
©PAH-BS3V-C.Abelé

#50 - Les frères Caudron
©PAH-BS3V-C.Abelé



#51

À savoir !

Attention les phoques sont des espèces protégées. Il est donc important de garder ses distances et de tenir les animaux de compagnie en laisse. En effet, si l'on s'approche trop d'eux, les parents peuvent abandonner leur petit.

Patrimoine naturel

La Commune du Crotoy est marquée par la diversité de ses milieux : en effet, elle est composée de :

- Une plage et une large zone intertidale : au nord vers le Marquenterre et l'embouchure de la Maye, et au sud au niveau de la baie de Somme avec ses prés-salés, son bassin de chasse, son port, et ses huttes de chasse.
- Les bancs de sable du nord-ouest, pendant du Marquenterre, avec leurs boisements de pins et les marais situés derrière les dunes (étangs des Morettes, Marais communal, mares de la Maye et huttes de chasse).
- Des foraines, et le plus grand étang du territoire issu de son exploitation : la Bassée.
- La zone des bas-champs

Les espèces emblématiques de la baie de Somme sont à la fois les très nombreux oiseaux, qui nichent dans la réserve du Marquenterre et s'alimentent dans la baie, ou qui résident, un temps, en baie avant de poursuivre leur migration.

Parmi elles, l'**Avocette élégante**, la Spatule, Cigogne ou Échasse blanches ou les Huitriers pie.

Les phoques sont également emblématiques, qu'il s'agisse des Phoques gris ou des **Phoques Veaux marins**, que de nombreux touristes viennent voir depuis le parking de la Maye.

Enfin, parmi les espèces végétales de l'estran, on peut citer le **Lilas de mer**, l'Obione ou chips de mer, l'Aster maritime ou Oreille de Cochon, et les Salicornes.

A noter, dans la laisse de mer, la présence du grand Perce-oreille des plages et du Petit Cloporte blanc.

Dans les dunes, on trouve des écosystèmes très particuliers avec des espèces typiques comme le Liseron des dunes, la Queue de Lièvre ou l'Euphorbe du littoral sur laquelle se développe la chenille du Sphinx de l'Euphorbe, ainsi que le gros Hanne-ton foulon avec ses antennes en éventail.



#52

Autour des mares et parfois des canaux des zones de marais ou des bas-champs, les amphibiens sont nombreux, dont la Rainette arboricole et le Triton crêté. De nombreuses espèces de palmipèdes comme le Canard chipeau, souchet, siffleur ou la Sarcelle d'hiver viennent également se poser sur ces mares et ces étangs, dont certains sont bien visibles depuis la route qui mène à Madagascar. Les pinèdes hébergent le Hibou Moyen-Duc et la Chouette Hulotte, tandis que les saules têtards des bas-champs sont favorables à la Chouette chevêche, entendue sporadiquement sur la commune.

Enfin, autour de la ville du Crotoy, on peut noter la présence d'Hirondelles, de Martinets, de la Chouette effraie et de nombreux oiseaux des parcs et jardins, ainsi que des papillons comme le Vulcain ou le Collier de Corail.



#53

#51 - Phoque veau marin © CC

#52 - Avocette élégante-chol clèpe © CC

#53 - Lilas de mer © CC



#54 - Illustration publicitaire des chemins de fer ©Archives d'Abbeville-Emonville

#55 - Locomotive de l'association CFBS © BS3V

#56 - Exemple de signalétique de l'itinéraire municipal CFBS © BS3V

Patrimoine ferroviaire

Le Crotoy s'inscrit dans le développement balnéaire des côtes de la Manche.

Tout comme les cités balnéaires du Nord, du Pas-de-Calais et de la Normandie, un accès en train y a été aménagé. Réel essor du déplacement, de nombreuses lignes ont été créées afin d'aboutir à ces villes.

Sur l'illustration ci-contre, nous pouvons observer les nombreuses activités sensées attirer les visiteurs :

- Promenade en mer
- Casino
- Etablissement de bains
- Chasse...

Au-delà des bienfaits maritimes, c'est tout un mode de vie qui est vendu sur ce type d'affiche. Assez vite, on y vient tout autant flâner que s'y baigner.

L'association Chemin de fer de la baie de Somme (CFBS)

Une association fait revivre l'expérience du train à vapeur.

L'objectif initial était de sauvegarder la voie ferrée reliant Noyelles-sur-Mer au Crotoy. De nos jours le chemin de fer dessert toute la baie de Somme, du Crotoy à Cayeux-sur-Mer en passant par Saint-Valery-sur-Somme.

Cette association rassemble près de 450 bénévoles et près de 30 employés afin de faire rouler la locomotive, mais aussi pour restaurer et entretenir les wagons ainsi que le réseau de rails.

Cette expérience est à destination des touristes afin de les plonger dans l'univers des cités balnéaires.



Valorisation de ces patrimoines

Un itinéraire à la découverte des richesses patrimoniales de la commune

La municipalité du Crotoy a développé un itinéraire permettant de retracer l'histoire de la commune à travers son patrimoine.

De Jeanne d'Arc à Jules Verne en passant par Colette ; du port à la digue Jules Noiret en passant par le bassin de Chasse, vous y découvrirez l'histoire des figures, mais aussi des lieux emblématiques du Crotoy.



#56

Couleurs et matériaux

Les maisons de pêcheurs



LA PANNE PICARDE

On retrouve sur les toits la panne picarde, en terre cuite de couleur orangé. Elle se lie parfaitement avec les teintes de la brique.

Apparue au XVIII^{ème} siècle elle se retrouve partout en Picardie. Orientée selon le vent, cette panne participe à la qualité esthétique de la commune.



MUR en GALETS

Le galet étant naturellement présent au Crotoy, certains murs sont composés de galets hourdés de chaux.



L'ENDUIT

L'enduit le plus souvent utilisé est celui de chaux. De couleur blanche, il vient recouvrir les briques formant ainsi une couleur unie entre les maisons.

Pour contraster cette couleur blanche, les menuiseries sont souvent très colorées. Ces couleurs font l'identité de chaque maison, créant un florilège de couleurs vives tout au long de la rue.

Les fermes isolées



LA BRIQUE

La brique est le matériau principal des communes du Ponthieu-Marquenterre. Le sol calcaire étant trop friable, il a été préféré au fil du temps de cuire l'argile à haute température pour produire des briques.

Passées dans l'inconscient collectif, elles apportent au bâti une identité, une «couleur» propre à chacun. Dimension, âge, épaisseur du mortier, elles sont chacune différentes.

#57 - Rue Grognet Gourlain © BS3V

#58 - Rue Victor Petit © BS3V

#59 - Ferme du Bihen © BS3V

#60 - Rue de la Porte du Pont © BS3V

Les couleurs de la commune

La palette chromatique des communes a pour but de faire émerger les couleurs dominantes d'une photo la plus représentative de la commune.

Pour le Crotoy, c'est la rue de la Porte du Pont, artère centrale du bourg.

PANTONE® RVB 172 201 229 #acc9e5 CMJN 31 12 20	1
PANTONE® RVB 204, 102, 102 #cc6666 CMJN 16 69 51 5	2
PANTONE® RVB 243 243 243 #f3f3f3 CMJN 3 2 2 0	3
PANTONE® RVB 223 222 218 #dfdada CMJN 11 9 11 0	4
PANTONE® RVB 102 153 51 #e0a792 CMJN 52 36 100 14	5
PANTONE® RVB 84 139 205 #548bcd CMJN 68 38 00	6



Nouvelle couleur du mobilier crotellois

Recommandation Paysagère

Ou comment
construire
son avenir

Les atlas s'inscrivent dans une démarche de documentation des paysages. C'est un outil de connaissance. Ils visent à identifier les paysages, les analyser et suivre leurs transformations. Un atlas s'inscrivant dans ces démarches de documentation et d'information, a pour but de mettre en lumière certains points.

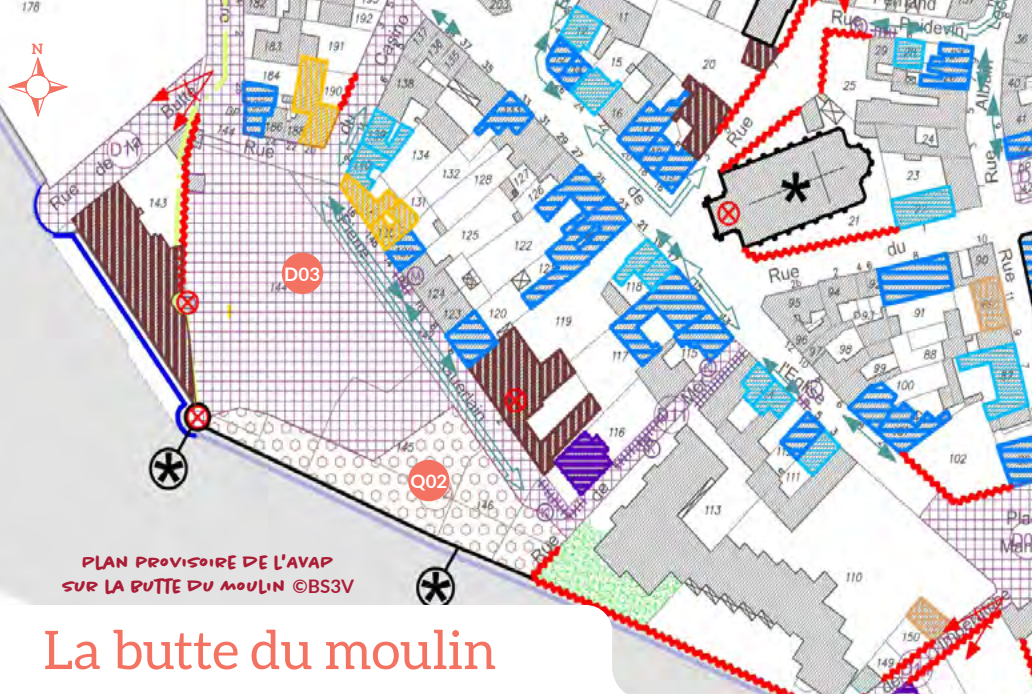
Des points à préserver, à accentuer, à repenser, à accompagner dans leurs évolutions. N'ayant pas une finalité opérationnelle, les quelques points ci-après ont pour but de recommander des actions possibles. Exposées au préalable aux conseillers municipaux, ce sont des pistes possibles d'aménagements plus ou moins lointains qui ne sauraient constituer des actions programmées et effectives.

#61



#61 - Illustration de la butte du moulin vue depuis la plage

©Archives d'Abbeville-Emonville - Lieu de la recommandation



Secteur baie Secteur mer Secteur port

Q02 : la partie Est de la place devant la rue Guerlain > Espace de qualité

D03 : la place-belvédère attenante à la rue Pierre Guerlain, prolongé par les rues du Phare et du Casino > A requalifier



#62



#63



#64



#65



#66

#62 - Espace de jeux
© BS3V#

#63 - Pelouse donnant sur la baie
© BS3V

#64 - Belvédère et place de pique-nique
© BS3V

#65 - Façades des bâtis
© BS3V

#66 - Villa Le Souvenir
(Les Tourelles) © BS3V

La butte du moulin

Un site à reconnecter

La butte du moulin est un site emblématique du Crotoy. Lieu le plus élevé de la commune, il constitue un réel belvédère sur la baie.

Par le passé cette caractéristique altimétrique fut une réelle opportunité énergétique. Ainsi, au fil de l'histoire, plusieurs moulins furent implantés sur site, lui donnant son nom actuel. Par la suite cette particularité fut très prisée par le tourisme de villégiature. Nous en voyons encore la trace aujourd'hui avec ces nombreux bâtis, dont les fameuses "tourelles" (La villa "Le Souvenir") qui font la fierté des crotellois et crotelloises.

Ce belvédère est de nos jours encore parcouru par les connaisseurs du Crotoy,

en particulier les observateurs de la Transbaie. Cependant, ce site reste à l'écart des préoccupations touristiques. Lors de l'élaboration d'un atelier paysage ouvert à destination du grand public, l'équipe du Parc naturel régional a pu mettre en évidence le fait que cet espace est bien souvent méconnu des touristes, tandis qu'il est bien connu des crotellois et crotelloises. C'est pourquoi, nous avons souhaité, avec l'équipe de la municipalité, porter notre attention sur celui-ci. Afin de le remettre dans la boucle touristique, mais surtout de le rendre plus agréable à ses premiers usagers : les crotellois et crotelloises.

Le Crotoy a initié une procédure de création d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sur une partie du centre-ville et du front de mer.

Elle promeut la préservation et le renforcement des valeurs paysagères, urbaines, architecturales, environnementales et végétales tout en contribuant au renforcement de la biodiversité, pour transmettre aux générations futures d'un cadre de vie qualitatif.

Au jour de sa création, elle deviendra un site patrimonial remarquable (SPR) et constituera une servitude d'utilité publique annexée au plan local d'urbanisme.

La recommandation proposée sur la butte du moulin ; site partiellement compris dans cette AVAP ; s'inscrit dans une logique de valorisation des patrimoines bâtis, paysagers et environnementaux de la commune.



Plan de masse de la butte du moulin-Projection

La requalification de cet espace a pour objectif la **valorisation de ce belvédère remarquable** et sa vue imprenable sur la baie de Somme. Elle repose sur différentes interventions ponctuelles pouvant être engagées progressivement ou dans le cadre d'un projet d'ensemble selon les besoins de la commune et les moyens à sa disposition.

Le plan masse ci-dessus en spatialise cinq parmi lesquelles quatre sont décrites dans les pages suivantes.

En outre et afin d'accompagner les deux promenades en balcon sur la baie (haute et basse), **il s'agit également de remplacer les mobiliers en place** par des assises plus généreuses, qualitatives et adaptées au site. En partie haute, des bancs linéaires accompagnent ainsi la promenade, alors qu'en partie basse, des transats individuels ou collectifs viennent s'adosser à la pente du talus.

Les deux escaliers reliant la promenade haute et la promenade basse nécessitent un travail de restauration. Il en est de même pour les **revêtements du site**. Les stabilisés vieillissants méritent d'être repris et certains gabarits recalibrés en accord avec les nouveaux cheminements et usages du site.

Enfin, ce projet préconise de **conforter le caractère piétonnier du site, sans pour autant y contraindre la circulation automobile**. La portion de la rue Pierre Guerlain entre le parking et la rue de la Mer est ainsi requalifiée dans ses revêtements (ex. béton qualitatif ou un pavage) et son gabarit modifié en faveur d'un espace sécurisé et agréable pour les piétons, davantage ouvert sur la baie (suppression des plots, haies, gabions).

Quelques lieux d'interventions possibles :

1 Espace de jeux

Cet espace de jeux actuellement présent sur le site présente quelques faiblesses. Il est donc prévu dans ce projet de le conforter.

2 Lieu de détente et d'observation

Ce lieu n'offre actuellement pas son entière potentialité. Après de longues observations, nous avons pu y constater la présence naturelle d'utilisateurs qui viennent s'abriter sous les pins. Cet espace entre ombre et soleil, est un point névralgique du projet.

3 Espace de pique-nique

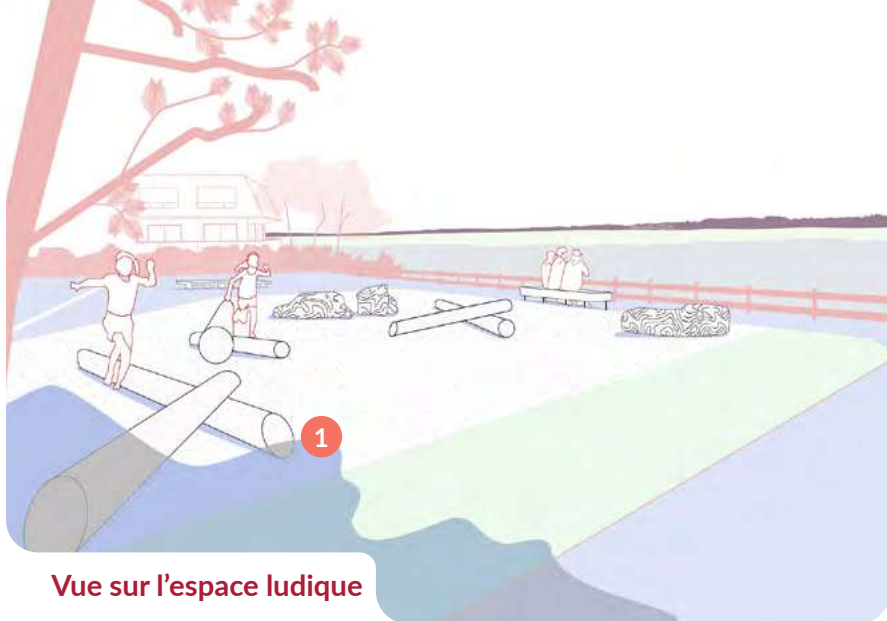
L'espace de pique-nique est vieillissant. Les contraintes techniques du site l'ont prématurément abîmé. Le projet souhaite donc le rénover sans le dénaturer.

4 Espace belvédère

Le belvédère est le point d'attrait des usagers sur ce site. Il nécessite tout de même d'être consolidé.

5 Placette de vie

Afin de lui redonner son caractère de lieu de rencontre, cet espace est aplani et doté d'un mobilier contemporain.



Vue sur l'espace ludique

1 Espace de jeux

Implantées en regard des fondations minérales de l'ancien moulin, des structures ludiques en bois valorisent ce patrimoine tout en permettant un nouvel usage des lieux. L'espace de jeux préexistant est ainsi conforté. Un paillage de copeaux de bois permet de mettre en sécurité sobrement cet espace ludique.



Vue sur lieu de détente et d'observation

2 Lieu de détente et d'observation

À proximité de l'espace ludique, des solariums sont installés pour permettre une halte sous l'ombre des pins, tout en profitant de la vue sur mer. Des bancs en bois sont complémentaires implantés sur la promenade haute.

#67 - Ecole Emeriau 1

©Atelier de L'Ours (ALO)-CAUE 75

#68 - Structure ludique en bois

©ALO

#69 - Solarium en bois

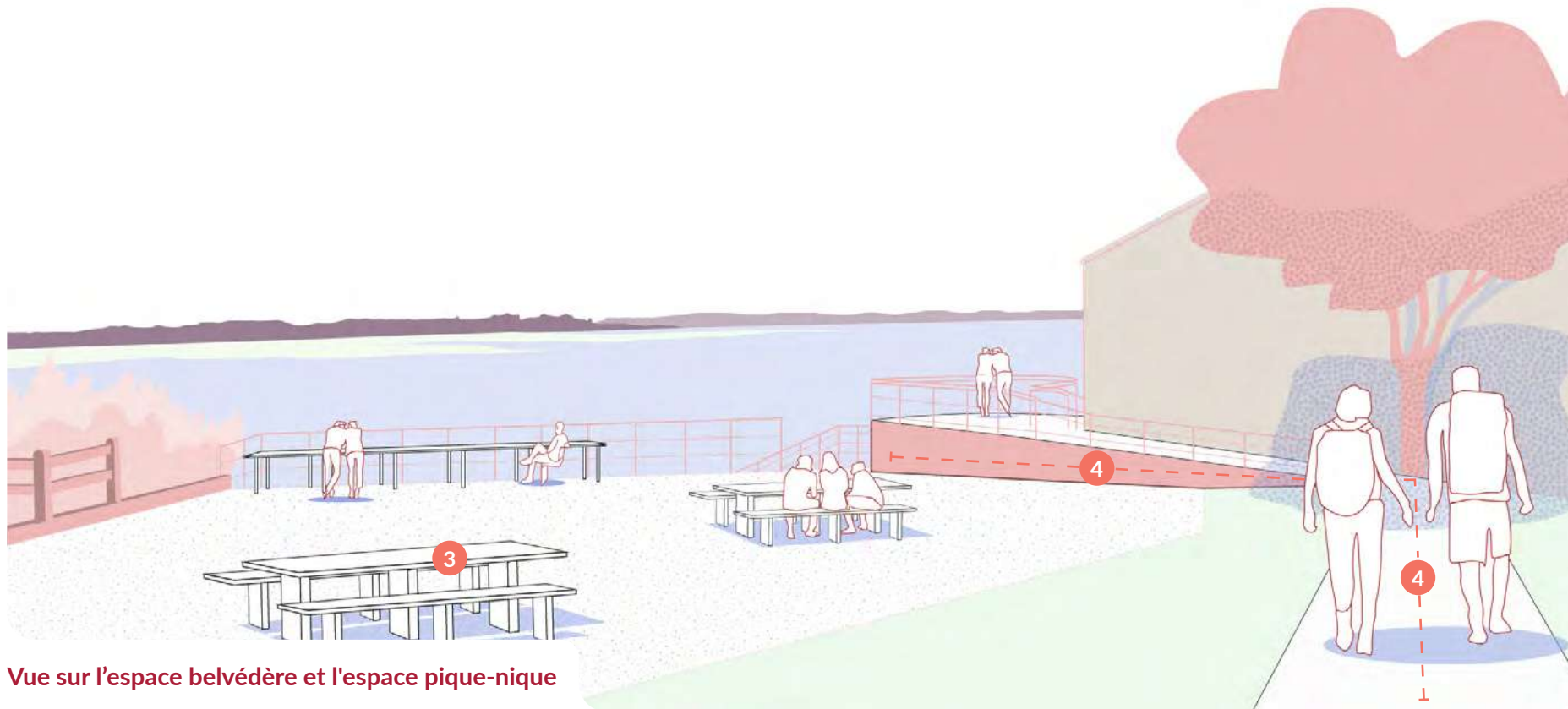
©Emma Le Blanc -BS3V

#70 - Mobilier bois

©ALO

RÉFÉRENCES





Vue sur l'espace belvédère et l'espace pique-nique

3 Espace de pique-nique

L'espace de pique-nique attenant est quant à lui modifié dans son mobilier et ses revêtements. Il propose des tables de taille plus généreuse et orientées vers la baie. Le stabilisé en place, raviné par le ruissellement d'eaux de pluie, est déposé au profit d'un revêtement imperméable (type marquise avec liant) dans lequel le cheminement de l'eau est anticipé et valorisé.

4 Espace belvédère

Sur le secteur sud-ouest, la rampe conduisant à l'échauguette belvédère est requalifiée pour permettre sa bonne accessibilité à tous (normes PMR) et rendre plus évidente son inscription sur le site (accès par un cheminement structurant le long de la promenade haute).

#71 - Mobilier bois
©Atelier de L'Ours (ALO)
#72 - Ponceau bois-
Saint Valéry sur Somme
© BS3V

RÉFÉRENCES



Pour aller + loin

Les dynamiques intégrées dans cet atlas vous intéressent ? Nous vous proposons une série de documents pour approfondir le sujet.

Le site du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

www.baiedesomme3vallees.fr

Le site de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

> www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/amenagement-durable-des-territoires-ruraux

Les documents ou sources de références

DREAL Picardie :

- > Atlas des Paysages de la Somme
- > Les mobiliers de jeux
- > Les structures éphémères d'accueil

Plantons le décor :

<https://www.plantonsledecor.fr/>

CAUE 80 - Les bâtis picards :

<http://www.caue80.fr/nos-ressources-pour-vos-projets/nos-productions/>

CAUE 80 - La palette végétale :

<http://www.caue80.fr/palette-vegetale-de-la-somme/>

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - L'intérêt et l'entretien des prairies :

<https://www.baiedesomme.org/themes/2238-1002-biodiversite-elevage>

Villes et Villages fleuris - Fleurir les Hauts-de-France :

<https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/videotheque>

Maisons paysannes - Les détails des maisons paysannes samariennes :

<http://picardie.maisons-paysannes.org/dpt/somme/les-maisons-paysannes-du-pays-de-somme/>

Conservatoire National Botanique de Bailleul - La marque Végétal Local :

<https://www.vegetal-local.fr/>

Quelques plantes conseillées

Arbres et Arbustes



Chêne Pédonculé *Quercus robur* : Ce grand arbre de 25 à 35 m de haut peut dépasser pour certains sujets les 45 mètres. Implanté de manière isolée, il peut atteindre des dimensions imposantes, avec un tronc dépassant les 5 m de circonférence.

Sa longévité atteint facilement 500 ans, mais des arbres ayant de 700 à 1 200 ans peuvent exister. Son écorce lisse, gris vert, se fissure avec le temps. Ses feuilles de 4 à 12 cm de long possèdent 4 à 6 lobes.

Très répandu en Europe, il pousse sur un sol calcaire. Il offre aussi un habitat à des milliers de petits animaux. Sans oublier son apport nourricier dû à ses glands à la cupule (couronne à la base du fruit) peu profonde.



Noyer-Juglans *regia* : D'une hauteur de 15 à 25 m cet arbre au port arrondi a un feuillage vert caduc. Ses feuilles sont coriaces et aromatiques. Son écorce lisse, grise et brillante, contraste avec son feuillage. Fleuri en mai-juin sous forme de chaton (floraison mâle, longue et pendante le long de ses branches), son fruit est globuleux et charnu et contient une grosse noix de 4 à 5 cm de long. Elle est particulièrement savoureuse. Parfois associé au diable dans les légendes urbaines, il sécrète un composé : le juglone, qui oxyde le sol et empêche le développement d'autres plantes, c'est pourquoi il est souvent isolé.



Érable plane *Acer platanoides* : Cet arbre à tige élancée peut atteindre 20 à 30 m de haut et sa circonférence est d'environ 8 à 9 m. Cet érable est à vocation ornementale, il est donc planté de manière isolée ou en alignement.

Sa durée de vie peut atteindre 200 ans. L'écorce est brune et présente de nombreuses crevasses longitudinales peu marquées. Ce caractère permet de le distinguer du sycomore dont l'écorce grisâtre se détache en larges plaques. Les fleurs vert jaune, apparaissent avant les feuilles. L'érable plane commence à fleurir à l'âge de 15-20 ans. Les feuilles, à long pétiole, sont glabres, vertes et luisantes. Elles prennent une très belle teinte jaune à l'automne.

Son bois résistant est prisé dans la construction d'outils.



Poirier sauvage *Pyrus pyraster* : Le Poirier sauvage européen est une espèce de poirier de la famille des Rosaceae, présent dans les haies et les bois de toute l'Europe, exceptée de l'Europe du Nord. D'une hauteur de 12 à 25 m, son feuillage est caduc et de couronne conique. Ses feuilles arrondies à pointe courte font jusqu'à 7 cm. Son fruit dur est jaune-vert. Il est considéré comme un ancêtre sauvage du poirier cultivé européen *Pyrus communis* (avec le *Pyrus caucasica*). À la différence du poirier commun cultivé, ses rameaux peuvent porter une épine terminale et ses fruits sont petits (2-3 cm) et de saveur âpre.



Noisetier *Corylus avellana* : Natif d'Europe, le noisetier commun appelé aussi coudrier ou avelinier est présent dans nos bois mais aussi dans nos haies champêtres. Cultivé pour ses fruits et autrefois utilisé en taillis, il est toujours recherché en vannerie du fait du caractère souple de ses rameaux. Favorable au développement de la faune, il est prisé par les écureuils pour ses noisettes. D'une hauteur de 3 à 10 m, ses troncs multiples peuvent monter jusqu'à 15 m. De couronne arrondie, son feuillage vert vient surmonter ses troncs d'écorce brun-clair. Son feuillage caduc est constitué de feuilles arrondies et dentées de 5 à 10 cm de long. Sa floraison effective en fin d'hiver laisse apparaître des chatons jaunes.



Sureau noir *Sambucus nigra* : Commun en Europe à l'exception de l'extrême Nord, nous le retrouvons dans les haies et les bois. Avec sa couronne arrondie et son écorce brun-clair, il peut servir d'arbuste d'ornement dans les haies champêtres. D'une hauteur pouvant atteindre les 10 m, il est généralement compris entre 2 et 4 m. Ses abondantes floraisons blanches de la fin de printemps sont très odorantes et viennent ponctuer le vert de son feuillage. Son feuillage caduc est composé de folioles (petites feuilles formant une feuille composée). Ces folioles par paire de 5 à 7 par tige sont de forme ovoïde et sont dentées. Ses baies noires disponibles en fin d'été sont appréciées par les oiseaux. Attention ces baies sont comestibles cuites, mais peuvent être toxiques crues.



Églantier *Rosa canina* : Indigène d'Europe, légèrement odorant, il fait partie de la famille des rosiers. Appelée parfois rosier des chiens, cette plante mellifère possède aussi des vertus médicinales. D'une hauteur de 1 à 2 m cette plante reste légèrement basse, avec un port buissonnant. L'églantier convient parfaitement pour donner un aspect naturel et coloré à un massif. Sa floraison blanche s'épanouit en mai pour se roser en début juin. Puis en octobre une fructification rouge-orangé prend place. Appréciant un sol neutre il s'adapte bien à un sol légèrement acide ou basique.



Sorbier des oiseaux *Sorbus aucuparia* : Originaire d'Europe du Caucase et d'Afrique du Nord, il est planté isolé ou en alignement. Cette plante mellifère (dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel) est appréciée par la faune, tel que le Jaseur boréal (oiseau migrateur). D'une hauteur de 2 à 15 m, il apprécie le soleil et un sol neutre à basique. Ses feuilles composées de 13 à 15 folioles font chacune une taille de 6 mm de long, à bord finement denté. Elles virent au rouge et jaune en automne. Ses fruits en grappes de baies écarlates sont recherchés par les oiseaux en hiver. Petite anecdote : les fruits (sorbos) servent à produire le sorbitol qui remplace le sucre dans le régime des diabétiques.



Érable champêtre *Acer campestre* : Originaire d'Europe centrale, il est présent dans nos forêts, mais il est souvent utilisé comme arbre de nos haies. D'une hauteur de 10 à 12 m, il peut parfois atteindre les 30 m. Son feuillage caduc forme un dôme arrondi qui laisse entrevoir son écorce de couleur gris-brun. Ses fleurs jaunâtres sont assez discrètes en avril-mai. Ses fruits plats à deux ailes, reconnaissables par leurs vols, sont appelés akènes. Leur forme favorise la dispersion aérienne et donc sa reproduction. Ayant une préférence pour les sols sableux et calcaires, il est particulièrement adapté au sol de Picardie maritime.



Viorne obier *Viburnum opulus* : Commun dans presque toute l'Europe, on le retrouve dans les bois frais, les haies et les taillis. Pouvant atteindre les 4 m, cet arbuste mellifère caduc possède un port étalé composé de peu de branches. Ses feuilles sont composées de 3 à 5 lobes dentés de 5 à 10 cm de long, de couleur rouge lie-de-vin en automne. Sa floraison visible en juin-juillet est composée d'une inflorescence de fleurs blanches fertiles, entourées de fleurs plates stériles. Ses fruits rouges sont sous forme de bouquets qui pendent. Ils arrivent à maturité en septembre-octobre.



Prunellier *Prunus spinosa* : Natif d'Europe, le prunellier ou épine noire, est un buisson dense et épineux. Il est adapté à un sol acide ainsi que basique. Cette plante mellifère peut atteindre les 5 m de haut. De nombreuses espèces l'apprécient notamment le Thèle du bouleau (papillon) et le petit bourdon terrestre. Son écorce noire et rugueuse surmontée d'un feuillage au port arrondi composé de feuilles vertes et jaunâtres lui donne un aspect particulier. Mais c'est sa floraison dense de couleur blanche, qui lui donne tout son charme.



PARC NATUREL RÉGIONAL BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 136 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.

Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 136 communes.

Atlas Paysager et Patrimonial

Edition 2021
Le Crotoy

Atlas réalisé avec le soutien financier de :



Nos partenaires :



DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRÉSERVER EN DÉVELOPPANT